



TFU

Promouvoir la
conservation et
la mise en valeur durable
des forêts tropicales

ISSN 1022-5439

ACTUALITÉS DES FORÊTS TROPICALES

Vol. 29 Numéro 3 2020



Transformer un passif en actif

Ces dernières années, l'intérêt que suscite la restauration des paysages forestiers (RPF) a considérablement augmenté, en partie parce qu'il s'agit d'une approche intégratrice aux avantages généralisés et en partie en raison de la vaste surface de terres dégradées qui a besoin d'être restaurée de toute urgence. On estime en effet que 930 millions d'hectares de terres forestières sont dégradés en région tropicale. Bien que ce chiffre soit alarmant, il représente aussi une opportunité de «reconstruire en mieux», de progresser dans la réalisation de l'Objectif de développement durable 15 (*Vie terrestre*) et de faciliter la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, qui va démarrer l'année prochaine. Ce dernier numéro de TFU présente les nouvelles lignes directrices de l'OIBT qui ont pour but d'aider à mettre en œuvre la RPF et illustrent comment elle peut être appliquée.

La RPF a par ailleurs le pouvoir de transformer les moyens d'existence et

l'environnement à l'échelon local et paysager. Si sa mise en œuvre est suffisamment étendue, elle va aussi engendrer des avantages en termes de conservation de la biodiversité, d'atténuation du changement climatique, de qualité de l'eau et autres services écosystémiques vitaux. Il est crucial et impératif d'y impliquer les populations locales, car ce sont elles qui en bénéficieront directement et qui impulseront le processus.

La RPF est une science et une pratique complexe en plein essor qui nécessite des guides faciles d'emploi pour aider décideurs et praticiens à la mettre en pratique. Forte de cette constatation, l'OIBT – en collaboration avec le Partenariat de collaboration sur les forêts, l'Organisation asiatique de coopération forestière et de nombreux autres partenaires œuvrant dans le domaine des forêts tropicales – vient de publier des *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*. Le Directeur exécutif de l'OIBT, Gerhard Dieterle, en pose le décor dans son article en *page 3* tandis que

Dans ce numéro: *lignes directrices pour la RPF • restauration en PNG et au Pérou • nouveaux C&I thaïlandais*

La chronique du Directeur exécutif

La restauration de paysages forestiers tropicaux pour les rendre sains, résilients et productifs aidera les pays et communautés à atteindre les Objectifs de développement durable. *G. Dieterle*3

Enrayer la dégradation: paysage par paysage

Les nouvelles lignes directrices sur la restauration des forêts en milieu tropical hisseront cette pratique naissante à un niveau plus élevé de compréhension et d'application. *J. Blaser et C. Sabogal*4

Encourager les agriculteurs à planter des arbres dans leur savane

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, un projet de l'OIBT a créé un cadre de reboisement modèle pour résoudre les principales contraintes pesant sur le reboisement communautaire.

S. Rollinson, H. Ma, R. Turia, D. Kaip et F. Agaru8

Accroître les connaissances sur les forêts sèches du Pérou

Un projet de l'OIBT a aidé à sensibiliser aux menaces qui pèsent sur cet important type de forêt.

M. Santivañez et M. Palomares De Los Santos12

Les critères et indicateurs thaïlandais des forêts plantées et communautaires

De nouveaux outils permettent à de petits propriétaires-exploitants d'appliquer une bonne gouvernance des forêts et d'interagir avec le commerce légal de bois.

S. Boonsermsuk, S. Kalyawongsa et H. Ma16

Rapport de bourse

En Amazonie brésilienne, une bourse de l'OIBT a aidé un chercheur doctorante à organiser un échange communautaire entre les usagers de six forêts utilisées en mode durable et à promouvoir l'apprentissage social en matière de gestion forestière communautaire.

A. L. Violato Espada et K. A. Kainer20

Rubriques

Tendances du marché25

Formations à la mise en conformité pour les importateurs nord-américains. *C. Squires*25

Aider le développement du secteur des bois tropicaux. *B. Jobbé-Duval*27

Quoi de neuf sous les tropiques?30

Parutions récentes31

Réunions32

Rédacteur en chef

Ramón Carrillo

Assistant de rédaction

Kenneth Sato

Assistante administrative

Kanako Ishii

Traduction

Claudine Fleury

Maquette

DesignOne (Australie)

Impression et distribution

Print Provider Aps (Danemark)

Actualités des Forêts Tropicales (TFU) est une revue trimestrielle publiée en anglais, français et espagnol par l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Son contenu ne reflète pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que TFU et l'auteur(s) soient mentionnés. Prière de communiquer un exemplaire de la publication concernée à la Rédaction.

Imprimé sur papier couché mat certifié par le PEFC et au moyen d'encre végétale à base de soja.

TFU est distribué gratuitement à plus de 15 000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Veuillez nous informer de tout changement d'adresse éventuel. TFU est également téléchargeable en ligne sur le site www.itto.int, ainsi que dans l'*App Store* d'*Apple* et sur *Google Play*.

International Tropical Timber Organization
International Organizations Center – 5th Floor
Pacifico-Yokohama, 1-1-1 Minato Mirai, Nishi-ku
Yokohama 220-0012 Japan
t 81-45-223 1110
f 81-45-223 1111
tfu@itto.int
www.itto.int

Photo de couverture: Un paysage forestier sain de la région de l'Aito Vale do Itajaí, au Brésil.

Photo: © Wigold Schaffer



Jüegen Blaser et César Sabogal (*page 4*) les décrivent en détail.

Dans leur article en *page 8*, Simon Rollinson et ses co-auteurs évoquent un projet qu'a financé l'OIBT en Papouasie-Nouvelle-Guinée qui a permis d'élaborer un cadre pour la restauration des paysages dégradés. Ce projet a ainsi travaillé avec cinq ensembles de propriétaires appelés «groupes fonciers incorporés» (ILG) pour aider à surmonter les contraintes qui entravent la mise en place par les communautés de plantations productives à but marchand, dispenser des formations à la gestion des entreprises de reboisement et produire un matériel de plantation adéquat ainsi que d'autres matériels. Le projet a organisé des journées ouvertes afin de diffuser des informations sur l'arboriculture, en privilégiant le teck associé à des cultures agricoles afin que les membres des ILG en tirent rapidement un rapport au fur et à mesure que leur patrimoine arboré se développe. Ces ILG élaborent aujourd'hui des plans d'activité, bénéficient sans délai des plans d'utilisation des sols et des estimations du rapport coûts-retours de leurs entreprises de reboisement.

En *page 12*, Marioldy Sánchez Santivañez et Mario Palomares De Los Santos parlent d'un projet de l'OIBT exécuté par l'Association de recherche-développement intégré (AIDER) en vue de sensibiliser aux menaces qui pèsent sur les forêts sèches du Pérou et fédérer les parties prenantes en vue d'améliorer la gestion de cet écosystème vulnérable. Le projet a, entre autres choses, préparé un manuel des meilleures pratiques de la gestion des forêts sèches. C'est ainsi que dans une province, les communautés ont passé des accords avec une organisation du privé afin de protéger les essences indigènes, ce qui leur a valu en retour de bénéficier d'un appui pour des projets sociaux. D'autres initiatives aident les familles à accroître leurs revenus par la commercialisation de produits forestiers non ligneux tels que huiles essentielles, ce qui constitue une incitation à conserver la forêt et à mettre en place une RPF reposant sur les arbres.

Dans leur article en *page 16*, Sapol Boonsermsuk et ses co-auteurs présentent le projet de nouveaux critères et indicateurs thaïlandais de la gestion durable des forêts (C&I) qui sont conçus pour aider les petits propriétaires-exploitants à mettre en place une bonne gouvernance des forêts et à pratiquer un commerce du bois légal. Suite au récent amendement de la loi thaïlandaise sur les forêts, il est désormais plus facile pour ces derniers de créer des plantations forestières et de vendre leur bois sur le marché. Les nouveaux C&I, adossés à un système de chaîne de contrôle, de même que les essais de terrain et formations offerts par le projet devraient permettre aux petits propriétaires-exploitants d'être davantage en mesure

d'avoir accès aux marchés et de chercher à mettre en place une RPF qui leur soit profitable.

Dans ce numéro, notre rubrique régulière *Tendances du marché* offre deux articles, l'un (*page 25*) de Cindy Squires de l'Association internationale des produits bois (IWPA) et l'autre (*page 27*) de Benoît Jobbé-Duval de l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT). Ces deux organisations travaillent avec des négociants en bois tropicaux aux fins d'encourager la conformité aux lois qui ont une incidence sur la filière des produits bois, entre autres services aussi divers que variés.

Dans le Rapport de bourse (*page 20*), la lauréate d'une bourse de l'OIBT, Ana Luiza Violato Espada, et Karen Kainer nous relatent un échange communautaire réunissant les utilisateurs de six forêts d'Amazonie brésilienne utilisées en mode durable qui a pour but de promouvoir l'éducation à la gestion forestière communautaire. Les auteures écrivent que:

«Les communautés forestières jouent des rôles importants s'agissant de protéger et de pérenniser les forêts de la planète. Et cela est d'autant plus vrai dans les aires protégées isolées, où les autorités peinent à protéger les forêts contre l'accapement des terres et la déforestation au profit des intérêts de l'agroindustrie. Il est crucial d'avoir des processus décisionnaires impliquant les populations locales et faisant appel à elles pour susciter un engagement en faveur de la conservation des forêts.»

Cette déclaration aussi claire que convaincante pourrait aussi s'appliquer à la RPF: il s'agit en effet tout autant de mettre en place des processus qui habilitent les populations locales lesquelles, dans la plupart des cas, détermineront l'issue des initiatives de RPF, que de techniques pratiques. Exactement comme un paysage dégradé peut devenir une ressource précieuse lorsqu'il fait l'objet d'une intervention de RPF, des communautés locales peuvent aussi devenir un atout dans la quête de la restauration des paysages lorsqu'elles retirent de ce processus des avantages pérennes.



La chronique du Directeur exécutif

La restauration de paysages forestiers tropicaux pour les rendre sains, résilients et productifs aidera les pays et communautés à atteindre les Objectifs de développement durable



Renouveau: Reforestation pilote d'un paysage forestier dégradé aux Philippines. Photo: © M. Feurer



par **Gerhard Dieterle**
Directeur exécutif de l'OIBT
oed@itto.int

Depuis sa création dans les années 80, l'OIBT a été à l'avant-garde des politiques internationales en matière de restauration des forêts tropicales dégradées et de promotion d'un commerce durable des bois tropicaux. En 1992, l'Organisation a publié les *Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires* qui représentaient le premier effort international visant à fournir des orientations d'ordre général sur la restauration, la gestion et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires.

Ces dernières années, l'intérêt que suscite la restauration des paysages forestiers (RPF) a considérablement augmenté au sein de la communauté forestière internationale, car il s'agit d'une démarche intégratrice appliquée à la totalité d'un paysage qui vise à juguler la dégradation des terres, à accroître le stockage du carbone, à aider à conserver la biodiversité et – surtout – à créer des moyens d'existence viables pour les communautés locales. Il est inévitable que les paysages tropicaux du futur restaurés et écologiquement fonctionnels différeront de ce que nous avons connu par le passé. Il est toutefois crucial qu'ils soient en mesure de procurer les services écosystémiques et produits forestiers dont nous avons besoin, en tant que communautés locales et citoyens de nations et du monde.

Les temps ont changé depuis la publication de ces premières directives de l'OIBT sur la restauration des forêts tropicales, dans un contexte d'accélération du réchauffement de la planète et de l'essor marqué de la croissance démographique dans le monde. La demande en terres pour l'alimentation, les infrastructures et les industries qui va en s'accroissant est en grande partie satisfaite aux dépens des forêts et des arbres. La demande en produits forestiers augmente elle aussi et peut parfois entraîner une exploitation de type non durable. À l'instar de la sécurité alimentaire, apparaît dans plusieurs pays en développement une absence de «sécurité du bois» (Dieterle & Karsenty, 2020), qui nécessite une attention urgente de la part des forestiers et agroforestiers. Ce sont en effet près d'un milliard d'hectares de terres forestières tropicales qui sont dégradés à des degrés divers et nécessitent de toute urgence des efforts de restauration spécifiques au site concerné qui soient respectueux de l'environnement et répondent aux attentes locales. Le besoin de disposer de nouvelles lignes directrices sur la restauration des terres dégradées est donc énorme.

Sensible à ce besoin, l'OIBT, dans le cadre d'une initiative du Partenariat de collaboration sur les forêts, a traduit la somme des connaissances et des meilleures pratiques accumulées en matière de RPF à travers le monde sous la forme de ses *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*. Ce travail a été mené en étroite collaboration avec plusieurs partenaires, dont l'Organisation asiatique de coopération forestière (AfoCo), le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), l'Organisation des

Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), l'Union internationale des instituts de recherche forestière (UIFRO), *WeForest* et l'Institut des ressources mondiales. Ces lignes directrices ont été préparées par deux experts de renommée mondiale, Jürgen Blaser et César Sabogal, avec des apports inestimables d'autres spécialistes et institutions du monde entier dédiés aux paysages forestiers. Elles sont présentées sous une forme exhaustive et facile d'emploi par les décideurs, praticiens et autres parties prenantes. L'article de J. Blaser et de C. Sabogal en présente une synthèse claire dans ce numéro.

La pandémie de Covid-19 a exacerbé sur la scène internationale les préoccupations entourant les origines zoonotiques de nombreux virus, de sorte que l'on reconnaît de manière grandissante le rôle important que jouent des écosystèmes sains et leurs services pour réguler l'apparition de zoonoses (Everard et al., 2020). Il est donc essentiel que nous continuions à améliorer les réponses des politiques nationales et mondiales à la dégradation des écosystèmes, tout particulièrement dans le monde tropical. La RPF a un rôle central à jouer s'agissant de façonner le programme du cadre sur la biodiversité pour l'après-2020 et la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, qui débute en 2021.

J'espère que ce numéro de TFU, ainsi que les lignes directrices, aideront à accélérer l'action de terrain en vue de mettre en place des paysages sains, résilients et productifs qui nous procurent des avantages en matière de climat, biodiversité et moyens de subsistance. Nous pensons que ces lignes directrices prennent une importance toute particulière en ces temps où la pandémie de Covid-19 et la crise économique connexe que connaissent de nombreux pays tropicaux nécessitent des réponses aussi rapides qu'efficaces face à la pression sur les ressources forestières qui s'accroît sous l'effet de populations qui se tournent vers les forêts, car elles représentent un filet de sécurité pour leurs moyens de subsistance. En travaillant ensemble sur la RPF, pays et communautés peuvent franchir une étape importante vers la réalisation des Objectifs de Développement durable.

Bibliographie

Dieterle, G. & Karsenty, A. 2020. "Wood security": the importance of incentives and economic valorisation in conserving and expanding forests. *International Forestry Review* 22(S1): 81–92.

Everard, M., Johnston, P., Santillo, D. & Staddon, C. 2020. The role of ecosystems in mitigation and management of Covid-19 and other zoonoses. *Environmental Science & Policy* 111: 7–17. <https://doi.org/10.1016/j.envsci.2020.05.017>

Enrayer la dégradation: paysage par paysage

Les nouvelles lignes directrices sur la restauration des forêts en milieu tropical hisseront cette pratique naissante à un niveau plus élevé de compréhension et d'application

par Jürgen Blaser¹
et César Sabogal²

¹ Professeur de foresterie internationale, Université des sciences appliquées de Berne, Berne, Suisse
(juergen.blaser@bfh.ch)

² Consultant indépendant
Lima, Pérou



Se mobiliser: Cet événement organisé à Nongbua, dans le district de Sangthong, en République démocratique populaire lao, donne une illustration de la gestion forestière d'initiative villageoise utilisée pour restaurer des paysages forestiers sévèrement morcelés et dégradés. *Photo: Organisation asiatique de coopération forestière*

Ces dernières décennies, d'énormes changements se sont produits dans les paysages forestiers tropicaux, dont de vastes surfaces – estimées à 930 millions d'hectares – devenues dégradées nécessitent d'être restaurées de toute urgence. Or, il existe une somme considérable de connaissances et d'expériences quant au moyen de restaurer un paysage forestier dégradé, de même que les exemples de réussite en la matière dans le monde tropical sont nombreux.

Jusqu'à la fin du dernier millénaire, la déforestation était principalement associée à l'intensification de la culture itinérante, à l'expansion de l'agriculture de moyenne échelle et au développement des pâturages. Aujourd'hui, de puissants acteurs économiques bouleversent encore les paysages forestiers à des fins agroindustrielles, minières et infrastructurelles. Les services écosystémiques que procuraient de longue date les paysages forestiers tropicaux sont menacés, ce qui a des implications majeures pour la pérennité, que ce soit au plan local, national ou régional, voire planétaire.

L'OIBT a publié en 2002 les lignes directrices pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires, qui constituaient le premier effort au niveau international visant à fournir des orientations génériques sur la restauration des forêts tropicales. Cela dit, la restauration des paysages forestiers (RPF) est une science et un art en plein essor, dont les expériences sur le terrain et la recherche livrent de nouvelles informations et approches tandis que d'autres lignes directrices et outils sont produits en grand nombre. De nouveaux engagements et initiatives pris à l'international qui relèvent de la RPF sont aussi apparus, tels l'Objectif 15 d'Aichi lié à la biodiversité fixé par la Convention sur la diversité biologique (2011); le Défi de Bonn (2011); la Déclaration de New York sur les forêts (2014); le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers (GPFRLR); et le Forum mondial sur les paysages. La RPF est imbriquée dans les Objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 15.1 ainsi que dans les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts du Plan stratégique des Nations Unies pour les forêts.

Le processus et les interventions relevant de la RPF sont amenés à devenir une part intégrante des programmes nationaux sur le changement climatique de la plupart des pays tropicaux où ils y seront un moyen de réduire les gaz à effet de serre et d'accroître le stockage du carbone, mais aussi des plans nationaux, aux fins d'adapter les forêts et les paysages agricoles à l'évolution des conditions environnementales et climatiques. S'agissant de répondre à toute une série d'objectifs mondiaux de développement et de priorités nationales, la déclaration par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Décennie pour la restauration des écosystèmes 2021-2030 fait de la restauration des écosystèmes une approche majeure fondée sur la nature.

À la lumière de ces développements, et d'autres, l'OIBT – en étroite collaboration avec le Partenariat de collaboration sur les forêts et de nombreux autres partenaires œuvrant dans le domaine des forêts tropicales¹ vient de publier un nouvel ensemble de lignes directrices, les *Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical*.

Dans les lignes directrices, la RPF est définie comme étant un processus permanent visant à rétablir la fonctionnalité écologique et à améliorer le bien-être de l'être humain à l'échelle d'un paysage forestier dégradé et déboisé. Ce processus s'articule autour de trois éléments centraux: 1) la participation; 2) une gestion adaptative; et 3) un cadre cohérent de suivi et d'apprentissage.

¹ Les lignes directrices sont le fruit d'un effort conjoint de l'OIBT, des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, en particulier le Centre de recherche forestière internationale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds mondial pour l'environnement, l'Union internationale pour la conservation de la nature, l'Union internationale des instituts de recherche forestière et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, ainsi que d'autres grandes institutions collaboratrices, notamment l'Organisation asiatique de coopération forestière, le RECOFTC, *WeForest* et l'Institut des ressources mondiales.



Gestion adaptative: Restauration de pâturages dans un bassin versant en Équateur: débroussaillage autour d'arbres récemment plantés.

Photo: © Sarah Wilson

Structure et logique des Lignes directrices

La raison d'être fondamentale de la RPF est de restaurer des forêts et des terres forestières dégradées et de permettre ainsi la gestion durable des paysages dans le temps. La RPF est axée sur la restauration de forêts dégradées et ouvre la voie à la gestion durable d'un paysage restauré. Si l'on schématise, la restauration peut être orientée vers deux principales échelles d'intervention (figure 1):

- 1) permettre la gestion durable des forêts naturelles faisant partie du domaine forestier permanent recelant des forêts de production et des forêts de protection; et
- 2) permettre la fonctionnalité des mosaïques paysagères qui associent des terres affectées à l'agriculture, des terrains de parcours, des infrastructures, des forêts naturelles, des forêts plantées et des arbres hors forêts.

Les nouvelles lignes directrices traitent ces deux échelles d'intervention de RPF qui sont schématisées en figure 1. Elles sont articulées autour des six principes de la RPF mis au point par le Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers, qu'enrichissent 32 éléments directeurs (figure 2; tableau 1). Ces lignes directrices offrent pour la prise de décisions en matière de politique un fondement doublé d'une référence technique susceptible d'être utilisé ou adapté en fonction des besoins et capacités de l'utilisateur. Elles donnent des orientations au niveau de la politique générale et opérationnelle pour restaurer des forêts (de production et de protection) dégradées et des paysages anciennement boisés dans des biomes de forêt tropicale et doivent être adaptés selon que de besoin en fonction des circonstances nationales et locales. Elles privilégient le rétablissement de la fonctionnalité d'écosystèmes forestiers, en particulier les forêts naturelles, et les régimes de production agricole à objectifs multiples reposant sur l'arboriculture au sein des paysages.

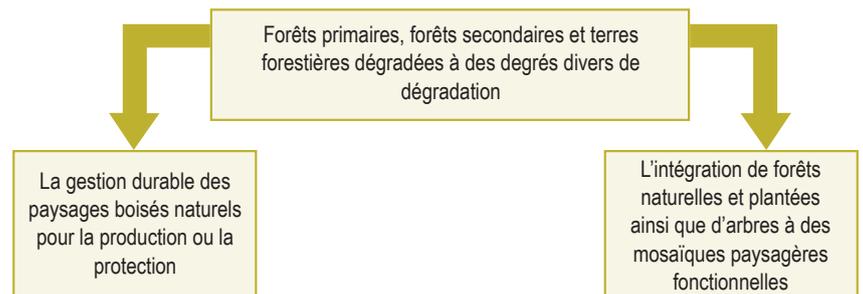
Publics ciblés

Les lignes directrices sont à caractère volontaire et s'adressent à un éventail élargi de parties prenantes, dont les décideurs et législateurs en matière de forêts et de ressources naturelles à l'échelon national ou infranational dans les pays tropicaux; les praticiens de la restauration; les organisations communautaires; les organisations du secteur privé; les organisations de la société civile; les établissements de recherche et d'enseignement; et les organisations internationales, les pouvoirs publics hors régions tropicales et les organismes donateurs.



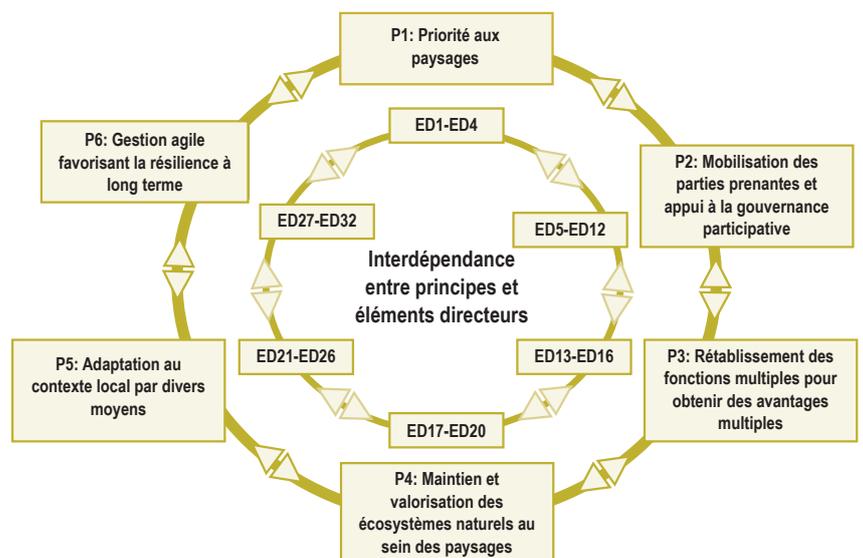
Participation: Recueil de données biologiques auprès d'agriculteurs sur une plantation communautaire du district d'Offinso, au Ghana, en vue d'un accord de partage des avantages. Photo: © Emmanuel Antwi Bawuah

Figure 1: Les deux principales échelles d'intervention de restauration d'un paysage forestier dégradé



Note: les deux échelles d'intervention peuvent coexister au sein d'un même paysage.

Figure 2: Principes et éléments directeurs de la RPF, un continuum



Note : P = principe; ED = élément directeur.

Tableau 1: Récapitulatif des six principes et 32 éléments directeurs de la RPF

P1	Priorité aux paysages
ED1	Mener une évaluation et une planification des utilisations des terres à l'échelle du paysage qui soient intégratrices et sensibles à l'aspect sexospécifique
ED2	Convaincre que la RPF doit transcender les politiques sectorielles
ED3	Mener une RPF d'échelle appropriée
ED4	Traiter la question des droits de tenure et d'accès
P2	Mobilisation des parties prenantes et appui à la gouvernance participative
ED5	Mettre en place une capacité de gouvernance adaptée à une RPF décentralisée
ED6	Susciter une forte mobilisation des parties prenantes
ED7	Conduire une analyse conjointe multi-parties prenantes des facteurs de dégradation
ED8	Assurer l'équité sociale et la répartition des avantages
ED9	Mener en matière de RPF une planification, une prise de décisions et un suivi de nature participative
ED10	Renforcer la capacité des parties prenantes à partager la responsabilité de la RPF
ED11	Traiter le financement de long terme des initiatives de RPF
ED12	Mettre en place un environnement favorable à l'investissement dans la RPF
P3	Rétablissement des fonctions multiples pour obtenir des avantages multiples
ED13	Assurer la multiplicité des fonctions et avantages
ED14	Conserver la biodiversité et restaurer les fonctions écologiques
ED15	Améliorer les moyens d'existence
ED16	Tirer pleinement parti des connaissances locales
P4	Maintien et valorisation des écosystèmes naturels au sein des paysages
ED17	Éviter la conversion de forêts naturelles
ED18	Restaurer les forêts dégradées et réhabiliter les terres forestières dégradées
ED19	Éviter le morcellement des forêts
ED20	Conserver les prairies, savanes et zones humides naturelles
P5	Adaptation au contexte local par divers moyens
ED21	Évaluer le contexte et les restrictions au plan local
ED22	Tenir compte de l'évolution ultérieure des conditions
ED23	Moduler les interventions de RPF en fonction du contexte local et engendrer des avantages locaux
ED24	Assurer la viabilité financière et économique des investissements dans la RPF
ED25	Identifier les opportunités d'accroître les revenus à l'échelon local
ED26	Développer des chaînes d'approvisionnement durables
P6	Gestion agile favorisant la résilience à long terme
ED27	Adopter une approche fondée sur la gestion adaptative
ED28	Mesurer en continu les aspects biophysiques du paysage
ED29	Évaluer périodiquement la vulnérabilité au changement climatique
ED30	Élaborer des approches de suivi participatif de la RPF
ED31	Encourager l'accès ouvert à l'information et aux connaissances ainsi que leur partage
ED32	Communiquer les résultats de la RPF

Note: P = Principe; ED = Élément directeur.

Principes, éléments directeurs et actions recommandées

Les principes et éléments directeurs ont été formulés afin d'aider les parties prenantes dans l'élaboration et le suivi de leurs politiques nationales visant à mettre en place des conditions propices à une mise en œuvre réussie de la RPF se traduisant par des résultats fructueux. Les principes forment les règles fondamentales servant à définir la RPF tandis que les éléments directeurs constituent les composantes qui doivent être en place pour assurer l'adhésion à ces principes.

Processus de mise en œuvre et orientations opérationnelles

La mise en œuvre de la RPF peut bénéficier de stratégies pratiques destinées à définir, planifier, initier, maintenir, intensifier et adapter des interventions en vue de répondre à des besoins locaux et à des conditions environnementales qui évoluent. Ces stratégies peuvent être mises au point dans le cadre d'une démarche de gestion du cycle d'un projet suivant un processus itératif, adaptatif et hiérarchique (Stanturf et al., 2017, 2019).

Cadre opérationnel de la mise en œuvre de la RPF

Pour appliquer la RPF, le cadre opérationnel adopté pour les lignes directrices prend en compte les quatre phases suivantes:

- 1) *Élaboration d'une vision* (préparation): une période de relativement court terme (par ex., un an)
- 2) *Conceptualisation* (planification): période de relativement court terme (par ex., un an)
- 3) *Mise en œuvre* (phase de l'action): période de moyen terme (par ex., de 3 à 10 ans)
- 4) *Pérennisation* (maintien de la réalisation): période de long terme (au moins des décennies).

Dans toute phase d'une intervention de RPF, les six principes et 32 éléments directeurs connexes revêtent une importance égale. Eu égard aux interventions de RPF, les lignes directrices énoncent des actions recommandées pour chacun des éléments directeurs suivant la logique du cycle de gestion d'un projet.

Études de cas de restauration d'un paysage forestier tropical

La RPF apparaît nécessaire alors que les forêts et paysages au sens large se dégradent sous l'effet d'un facteur direct, ou de plusieurs. À partir de cette constatation élémentaire, la conception et la mise en œuvre de la RPF sont propres au contexte et influencées par les facteurs biophysiques, les conditions socioéconomiques et la gouvernance à l'échelle du paysage. Le rôle des parties prenantes est décisif s'agissant de fixer des objectifs au processus de RPF et à l'utilisation durable des paysages à l'avenir.

En II^e partie des lignes directrices sont présentées 18 études de cas² d'intervention de RPF en région tropicale. Les expériences tirées de ces efforts informent les lignes directrices et illustrent la gamme des interventions de RPF compte tenu des contextes biophysique, socioéconomique et de gouvernance, des objectifs des parties prenantes et des ressources disponibles. Pour la plupart, ces études de cas renvoient à des projets conçus et

exécutés pour répondre à des situations qui affectent la fonctionnalité d'une surface particulière à une échelle donnée. Ces projets tirent parti d'approches et de mécanismes de type participatif, ou les incorporent, qui cherchent à faire participer les parties prenantes au processus de RPF par la sensibilisation, l'information, le développement des capacités et la mise en place de conditions favorables à sa mise en œuvre.

La grande diversité des enseignements dégagés des études de cas illustre les défis et les opportunités qui se présentent lors de l'application des principes et éléments directeurs de la RPF; en particulier les principes 2 («Mobilisation des parties prenantes et appui à la gouvernance participative») et 3 («Rétablissement des fonctions multiples pour obtenir des avantages multiples»). Les efforts consentis pour appliquer le principe 1 («Priorité aux paysages») sont le moins représentés.

La voie à suivre

En matière de conservation et d'utilisation des paysages forestiers tropicaux, la priorité absolue devrait être de les gérer en mode durable, dans la mesure où cela évitera qu'ils ne se dégradent, et donc de les restaurer puisque cela ne sera pas nécessaire. Si les politiques menées sont judicieuses et si la pérennisation est l'objectif de tous les acteurs, la perspective de maintenir et d'enrichir un paysage forestier fonctionnel sera alors favorable.

L'ambition de cet ensemble de lignes directrices est d'accompagner les buts et aspirations des acteurs dans leur mise en œuvre de la RPF et d'informer les décisionnaires et praticiens dans l'élaboration d'interventions de RPF qui soient une réussite. Pour encourager l'emploi de ces lignes directrices à l'échelon national et local, il est possible de mener dans l'immédiat diverses actions, dont les suivantes:

- Appliquer les lignes directrices au titre de document de référence et d'orientation dans l'élaboration d'interventions de RPF au niveau national et infra-national.
- Exploiter les lignes directrices comme moyen d'accroître la capacité des pays tropicaux à entreprendre la RPF, en les associant à d'autres lignes directrices, outils et approches spécifiques.
- Identifier les paysages où la RPF est nécessaire, réalisable et une priorité locale, et prendre des engagements de long terme pour sa mise en œuvre, notamment en mettant en place des mécanismes d'apprentissage et d'échange d'informations entre ces paysages et les sites qu'ils renferment.
- Promouvoir les lignes directrices au sein des organisations internationales et acteurs concernés comme s'agissant d'une importante contribution à la panoplie des pratiques existante, et soutenir les stratégies visant à influencer sur l'élaboration de stratégies propices à la RPF au niveau national et infra-national.
- Promouvoir la diffusion et l'application des lignes directrices par les acteurs et autres parties prenantes d'échelon local. Cela peut nécessiter de préparer des versions simplifiées adaptées au contexte local et rédigées dans les langues vernaculaires.
- Utiliser les lignes directrices pour plaider la cause de la RPF dans les rencontres et processus internationaux au sens large.
- Mener un suivi des effets de ces lignes directrices sur l'évolution des pratiques de l'utilisation des forêts et des paysages dans l'ensemble du monde tropical.

Bibliographie

Stanturf, J., Mansourian, S. & Kleine, M., eds. 2017. *Implementing forest landscape restoration: a practitioner's guide*. IUFRO Special Programme for Development of Capacities, Vienne, Autriche.

Stanturf, J.A., Kleine, M., Mansourian, S., Parrotta, J., Madsen, P., Kant, P., Burns, J. & Bolte,

A. 2019. Implementing forest landscape restoration under the Bonn Challenge: a systematic approach. *Annals of Forest Science* 76. <https://doi.org/10.1007/s13595-019-0833-z>

Les Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical sont disponibles sur: www.itto.int/fr/policy_papers

2 Trois sont d'Afrique tropicale (Éthiopie, Ghana et Madagascar), sept d'Asie tropicale (Cambodge, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Philippines et Thaïlande) et huit d'Amérique latine (Brésil, Colombie, Équateur, Guatemala et Pérou).

Encourager les agriculteurs à planter des arbres dans leur savane

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, un projet de l'OIBT a créé un cadre de reboisement modèle pour résoudre les principales contraintes pesant sur le reboisement communautaire

par Simon Rollinson,¹
Hwan Ok Ma,² Ruth
Turia,³ Dambis Kaip⁴
et Frank Agarū⁵

¹ Directeur général, Projets des îles du Pacifique, Rabaul, Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) (simon@pip.com.pg)

² Directeur de projets, OIBT, Yokohama, Japon

³ Directeur des politiques et de la planification, Autorité forestière de PNG, Boroko, PNG

⁴ Directeur de la coordination des politiques et de l'aide, Autorité forestière de PNG, Boroko, PNG

⁵ Coordinateur de l'aide, Autorité forestière de PNG, Boroko, PNG



Régime d'essai: Des ouvriers de terrain du NFS inspectent des plants de teck cultivés dans un sol labouré, intercalés avec de l'ananas.

Photo: S. Rollinson

En Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), les exportations de grumes issues de forêts primaires ont contribué de manière significative à l'économie. Toutefois, dans la mesure où les forêts s'épuisent de manière grandissante, l'Autorité forestière de PNG (PNGFA) se concentre de plus en plus sur le reboisement comme moyen de maintenir un domaine forestier permanent capable d'alimenter les industries forestières existantes et nouvelles. Dans le cadre de son programme national de reboisement, *Operation Painim Grauna Planim Diwai* (Opération de sécurisation des terres et de plantation d'arbres), la PNGFA vise à l'horizon 2050 à créer 800 000 hectares de plantations arboricoles à des fins commerciales, communautaires et de conservation. La *Pacific 2020 Review* (AusAID 2006) a conclu que, bien qu'il soit effectivement possible de créer de vastes plantations dans les îles du Pacifique, les dispositifs reposant sur les communautés et les familles ont plus de chance de réussir compte tenu des contraintes du régime foncier. La Review a ainsi préconisé que soient plantées des essences de haute qualité telles que teck ou acajou servant à fabriquer des meubles et de réduire l'exploitation des peuplements en forêt naturelle, ce qui stimulerait la demande et les prix à l'export. La mission de diagnostic de l'OIBT en PNG (Lakani et al., 2006) avait également constaté que :

«[d]e vastes surfaces de terres dégradées et de zones herbeuses sont disponibles pour créer des plantations forestières commerciales. Toutefois, cette option dépend de la disponibilité de fonds d'investissement, de la volonté des propriétaires fonciers de participer, du respect des droits de propriété des propriétaires fonciers et de l'adéquation des sources de semences. Les organismes gouvernementaux, le secteur privé ainsi que les propriétaires fonciers coutumiers ont un rôle déclencheur primordial à jouer pour stimuler la croissance et poursuivre le développement des plantations.»

Contexte du projet

L'objectif du projet de l'OIBT¹ (qui a commencé en janvier 2012) évoqué ici était de créer un cadre modèle de reboisement (MRF) en vue de résoudre les principales contraintes entravant le reboisement villageois en assurant des services de sensibilisation, de formation et de soutien sur mesure. Ce projet, qui passe par des partenariats avec des prestataires de services des secteurs public et privé, est centré sur le teck, mais comprend également d'autres essences adaptées, telles que l'acajou ou le bois de santal. Le MRF permet de créer des entreprises modèles de reboisement (MRE) qui encouragent des groupes fonciers, des régimes de production et des dispositions commerciales qui soient effectifs dans la communauté au sens large.

Le projet est mis en œuvre dans la province centrale qui, située sur la côte sud du pays, couvre une surface d'environ 3,1 millions d'hectares. Le relief présente des plaines côtières et des collines qui s'élèvent jusqu'à la chaîne Owen Stanley au terrain escarpé. De vastes surfaces de savane tropicale (163 000 hectares) et d'herbages (535 000 hectares) jouxtent des zones de plaine côtière et les chaînes de montagne du nord, représentant 23 pour cent de la superficie totale du pays. Cette végétation est fortement influencée par un climat de mousson, des sols altérés et les pratiques d'utilisation des sols (en particulier le feu). La province est bien reliée à la capitale du pays, Port-Moresby, offrant ainsi un bon accès à l'infrastructure de commercialisation nécessaire pour cibler les marchés intérieur et international. La province centrale recèle de vastes surfaces de terres inoccupées, un bon réseau routier et quatre districts administratifs. Plusieurs secteurs ont accès à l'électricité et à un réseau de téléphonie mobile.

¹ Projet de l'OIBT PD 552/09 Rev.1 (F) «Encourager les propriétaires fonciers coutumiers des plaines de la province centrale de PNG à reboiser leurs herbages au moyen d'arbres de haute valeur».

Création du cadre de reboisement modèle

Le projet a sélectionné trois sites situés dans les districts de Kairuku-Hiri et Rigo dont la population compte 3 000 habitants environ (400 ménages). Chaque communauté est dotée de structures et de moyens adéquats pour les activités de reboisement prévues. En travaillant en lien étroit avec cinq groupes de propriétaires fonciers (des clans), les partenaires du projet ont mis au point un MRF qui traite les principales contraintes entravant le reboisement villageois en apportant un soutien sur mesure comme suit:

- services d'information aux entreprises de reboisement, aux travailleurs de terrain et à la communauté au sens large;
- services de formation aux entreprises de reboisement; et
- matériel de plantation et matériaux destinés aux entreprises de reboisement.

Accès à l'information

L'organisation «Projets des îles du Pacifique» (PIP) a été sélectionnée pour servir de guichet unique fournissant des informations aux partenaires et propriétaires fonciers qui participent à ce projet. Un rapide exercice d'évaluation a montré que les écoles des trois sites du projet disposaient de moyens physiques adéquats (par ex., électricité, internet et matériel de communication adapté pour accéder à l'information sur Google Drive, la partager et l'utiliser) et servir ainsi de centres communautaires de communication dans le cadre du projet. Ces centres ont été dûment créés, avec l'appui permanent de PIP.

Damien Agai, principal instituteur de l'école primaire de Gomore s'est dit heureux que son école soit devenue un centre communautaire de communication:

Figure 1: La page de couverture du sélecteur d'arbres, conçu pour aider les propriétaires fonciers à décider quels arbres planter sur leurs terres

TREE SELECTOR CENTRAL PROVINCE LOWLANDS
CHOOSING THE RIGHT TREES:
WHICH TREES SHALL I PLANT?

Which trees can help me?
 Trees provide many useful things (e.g. food, firewood and timber). They can also make your village a better place to live in (e.g. control soil erosion and improve soil fertility). The diagram below presents six trees that grow well in the Central Province lowlands. Look carefully at each tree la "✓" shows what this tree can provide. Then think about Question 1. Select any tree which can help you (your family and community) by putting a "✓" in the appropriate green box.

Note: Visit the Tree Growers Tool Kit for more information about choosing, growing and making money from these trees. There are 6 more pamphlets (one for each tree.)

	Provides firewood to cook with	Provides posts and poles to build with	Provides fruit and nuts for healthy eating	Provides long-lasting timber for use outside	Provides high-quality timber for use inside	Provides products for export markets	Protects your soil from erosion	Improves your soil fertility	Grows very quickly	Grows quite quickly	Grows quite slowly	QUESTION 1: Can this tree help you?
Mango	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Mahogany	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Rosewood	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Sandalwood	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Teak	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Terminalia	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓



Un éducateur: Damien Agai, directeur de l'école primaire Gomore, dit que ses enseignants, élèves et membres de la communauté de tous âges bénéficieront énormément des moyens fournis par le projet. Photo: S. Rollinson

«C'est une première pour nous d'avoir ce centre dans notre école. C'est un extraordinaire privilège de pouvoir nous connecter au monde entier par l'intermédiaire d'internet. Ces moyens vont être une source énorme d'avantages pour nos enseignants, nos élèves et les membres de notre communauté, tous âges confondus.»

Trois trousse de ressources sont aujourd'hui disponibles dans chaque centre communautaire de communication²:

- 1) La **trousse de sensibilisation des propriétaires fonciers**: utilisée pour sensibiliser la communauté aux problèmes et options en matière de reboisement au moyen d'imprimés, d'affiches et de vidéos. Elle aide la PNGFA à recenser les propriétaires fonciers et groupes de propriétaires fonciers disposés à planter des arbres sur leurs terres dans le cadre de l'Operation Painim Graun na Planim Diwai.
- 2) La **trousse des enseignants**: utilisée pour promouvoir les avantages qu'apportent arbres et forêts auprès de la prochaine génération de propriétaires fonciers dans le cadre des matières sciences, culture et communauté qui sont au programme des écoles. Cinquante-huit nouveaux kits de supports didactiques ont été sélectionnés sur la base du contexte de la province centrale (par ex., biomes des herbages), et pour combler les informations lacunaires (par ex., sur l'atténuation du changement climatique). La trousse des enseignants contient aujourd'hui plus d'une centaine de supports didactiques multimédias proposés au choix des enseignants de l'enseignement élémentaire, primaire et secondaire.
- 3) La **trousse à outils des arboriculteurs** (TGTK): utilisée pour aider les propriétaires fonciers et les travailleurs de terrain à choisir et cultiver des arbres et à en tirer un revenu. Sept imprimés (un «sélecteur d'arbres» – figure 1 – et six fiches descriptives d'arbres) ont été préparés en vue de promouvoir six essences de haute valeur qui se développent bien dans les plaines de la province centrale: damson terminalia (*Terminalia sericocarpa*); acajou (*Swietenia macrophylla*); manguier (*Mangifera indica*); bois de rose (*Pterocarpus indicus*); bois de santal (*Santalum macgregorii*); et teck (*Tectona grandis*). Ces imprimés donnent des informations sur les produits dérivés des arbres et les services écosystémiques, la sélection des sites, la création de pépinières, la replantation et l'entretien ainsi que les opportunités de marché et exigences connexes. La TGTK contient aujourd'hui plus de 250 ressources multimédias.

Des journées ouvertes ont été organisées dans chacune des communautés cibles pour présenter les trousse de ressources sélectionnées dans les centres communautaires de communication et enregistrer les propriétaires fonciers qui souhaitent planter des arbres dans le cadre de l'Operation Painim Graun na Planim Diwai. Le Formulaire d'enregistrement de propriétaire foncier a été renseigné par 29 participants à ces journées ouvertes (des femmes pour

² Les trousse de ressources sont également disponibles sur: <http://pip.com.pg>



Dépôt de plantes: Les centres de distribution locaux comme celui-ci offrent un moyen économique de livrer du matériel et des matériaux de plantation aux entreprises de reboisement.
Photo: S. Rollinson

37 pour cent), qui ont été interviewés par des agents de recueil de données formés à l'aide du logiciel *KoboCollect* sur leur téléphone portable. Ce sondage a constaté qu'une grande part des agriculteurs en activité étaient des femmes. Si 24 pour cent seulement des sondés disent cultiver actuellement des arbres (77 pour cent cultivaient des cultures de rente), toutes les personnes interviewées ont indiqué vouloir cultiver des arbres (plus) à l'avenir. Les besoins en information sont vastes, allant de la sensibilisation au reboisement jusqu'à la formation technique. La plupart des sondés ont dit préférer l'imprimé aux médias électroniques. Tous les membres des communautés qui ont répondu à la question «Aimeriez-vous utiliser de nouveau le centre communautaire de communication?», ont répondu par l'affirmative.

Accès à la formation

L'Institut national de recherche agricole (NARI), le Service forestier national (NFS) et la Corporation des petites et moyennes entreprises (SMEC) continuent de fournir des services de formation spécialisée aux communautés cibles. Le projet a aidé ces organismes à améliorer les prestations de leurs programmes de formation en fournissant aux propriétaires fonciers et travailleurs de terrain des ressources pertinentes et d'emploi facile (telles que les trousseaux décrites précédemment). Les services de formation suivants sont aujourd'hui disponibles:

- Les agents de terrain du NARI et du NFS dispensent une formation à l'agroforesterie pour aider les communautés cibles à sélectionner et à gérer les régimes de production les mieux adaptés à leur environnement local (par ex. concernant les sols, la pente et l'accessibilité) et les besoins locaux (par ex., en bois énergie, bois d'œuvre et lutte contre l'érosion des sols). Les thématiques de la formation recouvrent la planification des affectations des sols, la sélection des sites adaptés à telle ou telle essence, la sélection des sites et des essences, la mise en place du site, la lutte contre les incendies, les opérations sur site jusqu'à la récolte et la gestion des pépinières. Les moyens de formation sont sélectionnés au sein des TGTK (par ex., les sept nouveaux imprimés pour la plaine de la province centrale).

- Koselyn Douglas, élève de dixième année, a apprécié les activités de formation menées dans sa communauté:

«C'est un très beau cadeau de venir dans notre communauté pour nous faire mieux connaître les arbres. Merci pour toutes ces informations importantes. S'il vous plaît continuez à aider notre communauté à comprendre pourquoi les arbres sont importants et précieux.»

- Les agents de terrain du SMEC dispensent des formations commerciales dans le cadre de son programme «Lancez votre activité». Ce programme est agréé par l'Organisation internationale du travail et comporte des activités de sensibilisation au commerce et de planification. Il a recours à diverses approches pédagogiques, dont des jeux de simulation, des études de cas et des discussions de groupe.

Les thématiques de la sensibilisation au commerce sont adaptées sur mesure aux particuliers et aux groupes, et en fonction de leurs idées d'activité commerciale. Les thématiques de la planification d'une activité commerciale

portent sur la légalité, le chiffrage des coûts, la tarification, la commercialisation, la trésorerie et le capital de départ. Les moyens de formation sont sélectionnés au sein des TGTK (par ex., la liste de contrôle «Êtes-vous prêt à démarrer une activité commerciale reposant sur les arbres?» et le «Calculateur des coûts et retours»).

Accès aux semences

La NARI et le NFS fournissent des semences et plants de haute qualité, qui sont ensuite distribués par l'intermédiaire de pépinières locales satellites. Le projet a aidé à fournir l'équipement et les matériaux nécessaires aux pépinières. Les centres de distribution suivants sont opérationnels:

- Les pépinières provinciales de la Station forestière de Kuriva (NFS) et de la Station agricole de Laloki (NARI) fournissent des semences et plants de haute qualité aux sites modèles et aux pépinières locales. Le teck est la principale essence de la Station forestière de Kuriva et du Verger clonal du Mont-Lawes situé à proximité. Des scientifiques de l'Institut de recherche forestière ont créé sur des terres domaniales sécurisées de la Station forestière de Kuriva un verger de semences par clonage identique pour le teck qui comporte 208 ramets clonaux. Ces travaux ont été menés dans le cadre d'un projet financé par le Centre australien de recherche agricole internationale (ACIAR).
- Les pépinières locales sont gérées par les deux communautés cibles du district de Rigo dans le but de fournir des semences de haute qualité pour des essences de haute valeur et des cultures vivrières qui se développent bien dans les plaines de la province centrale. Ces centres de distribution locale offrent un moyen économique d'approvisionner les entreprises de reboisement en matériel de plantation et matériaux connexes, et de réduire au minimum les coûts de transport et la mortalité des plants tout en encourageant les agriculteurs à planter des arbres. Les difficultés de type approvisionnement en eau, lutte contre les incendies, sécurité et gestion générale ont été soigneusement examinées sur chaque site avant leur aménagement.

Promouvoir des entreprises de reboisement modèles

Le MRF a encouragé les deux communautés cibles du district de Rigo à allouer à des plantations de haute valeur 110 hectares d'herbages situés le long de l'autoroute Magi. La troisième communauté cible, dans le district de Kairuku-Hiri, se prépare également à allouer une surface de démonstration adaptée. Quatre MRE ont été créés à ce jour, et 10,6 hectares de teck ont été plantés sur des sites en bordure de route. Les arboriculteurs ont obtenu sur les marchés local et provincial des retours financiers rapides de la plantation intercalaire avec des cultures agricoles. Les éclaircies et élagages effectués dans les plantations de teck ont également fourni des matériaux de construction de haute qualité à l'usage des communautés.

Chaque opération forestière communautaire promeut au sein de la communauté au sens large les trois éléments centraux d'un MRE, comme suit:

- 1) un groupe foncier qui assure une gouvernance transparente et efficace;
- 2) un régime de production qui procure les produits et services prévus; et
- 3) un dispositif commercial qui génère les retours financiers prévus.

Groupes fonciers modèles

Les groupes fonciers constitués (ILG) sont un mécanisme reconnu pour permettre aux propriétaires fonciers coutumiers de prendre part à l'économie officielle avec l'appui du système juridique. Un ILG doit offrir à ses membres une solide plateforme permettant de prendre des décisions sur l'usage de leurs terres et des ressources qu'elles renferment, ainsi que sur le partage des avantages dérivés de ces actifs. Le processus de candidature à un ILG passe par plusieurs étapes qui aident les propriétaires fonciers à se constituer en un organe décisionnel approprié à une surface de terre donnée (en général un groupe prenant la forme d'un clan).

Les agents de terrain du NFS ont aidé les communautés cibles du district de Rigo sur le plan de la sensibilisation aux ILG, de la formation des ILG, de la hiérarchisation des priorités, de la planification des affectations des sols, et de la cartographie participative des limites des terres des clans, ce qui a abouti à la formation de trois ILG (une autre candidature à un ILG est en cours). Régi par une constitution, un comité de gestion et une autorité de résolution des litiges qui lui sont propres, chaque ILG est responsable de gérer les activités de reboisement sur ses terres (au nom des membres du clan).

Régimes de production modèles

Les agents de terrain du NARI et du NFS ont aidé les quatre groupes claniques du district de Rigo à sélectionner les régimes de production les plus adaptés à leurs besoins et à l'environnement local (par ex., sur le plan des sols, de la pente et de l'accessibilité). Les contraintes communes pesant sur les communautés concernent la forte demande en produits bois (à savoir bois énergie et bois d'œuvre) à l'usage des habitations et des communautés, l'érosion des sols, et un manque de matériaux de plantation et d'informations.

Deux régimes de production ont été testés dans le district de Rigo. Dans l'un, les sites ont été labourés et des cultures maraichères ont été intercalées avec des tecks. Dans l'autre, les cultures maraichères ont été plantées et récoltées avant de planter des tecks. On a constaté que les plants de teck (souches) se développaient le mieux dans un sol labouré au moyen de tracteurs locaux pendant la saison des pluies. Les cultures agricoles (par ex., ananas, maïs, pastèque, concombre et chou chinois) croissent également le mieux dans un sol labouré au moyen de tracteurs locaux pendant la saison des pluies. Il a été constaté que l'ananas, le maïs et la pastèque se développaient bien en les intercalant avec des tecks, ce qui permet de réduire le temps passé à l'entretien du site (par ex., le désherbage) et que ces cultures apportaient des retours rapides aux arboriculteurs.

Dispositifs commerciaux modèles

Les agents de terrain du SMEC ont aidé, dans le cadre d'activités de sensibilisation au commerce et de planification d'une activité commerciale (voir précédemment), les quatre groupes claniques du district de Rigo à déterminer quels dispositifs commerciaux seraient les plus adaptés à leur situation. Dans l'ensemble, les groupes claniques se sont montrés peu désireux de passer immédiatement des accords de co-entreprise avec des entités du secteur public (par ex., le NFS) ou avec le secteur privé. Les groupes claniques ont tous quatre choisi de créer des opérations indépendantes de reboisement sur leurs propres terres avec la possibilité de passer des accords de co-entreprise à l'avenir (par ex., avant la récolte).



Teck de bord de route: Chaque opération de foresterie communautaire promeut les trois composantes centrales des MRE auprès de la communauté au sens large. Photo: S. Rollinson

Chaque ILG cible travaille aujourd'hui sur la préparation de plans d'activité commerciale modèles en utilisant des ressources des TGTK. Ils incluent l'élaboration d'un plan d'utilisation des sols et des estimations des coûts et recettes de chaque entreprise de reboisement.

Raka Tuku, un chef de file de la jeunesse, s'active à promouvoir les avantages du reboisement communautaire dans le district de Rigo:

«Le projet sur le teck est pour nous agriculteurs et propriétaires fonciers une opportunité de reboiser notre communauté. Nos futures générations pourront bénéficier des arbres que nous plantons.»

Et ensuite?

À l'issue de ce projet de l'OIBT, les partenaires continueront de gérer le MRF au moyen des outils et techniques testés au cours de la mise en œuvre du projet. Un soutien complémentaire sera apporté par le projet ACIAR à venir, qui travaillera avec les deux communautés cibles du district de Rigo et peaufinera la communication multimédia au bénéfice des acteurs. Bien que la sensibilisation en présentiel, la formation et les services d'appui peuvent parfois être contraints par les moyens limités, le réseau grandissant de centres de communication communautaires et les écoles devraient offrir une source continue d'informations aux propriétaires fonciers et à la communauté au sens large. Cela devrait déboucher sur une «amplification» graduelle des MRE à l'ensemble des plaines de la province centrale. La directrice des politiques et de la planification de la PNGFA, Ruth Turia, confirme le rôle du projet et les prochaines étapes à suivre:

«Le Gouvernement de la PNG remercie chaleureusement l'OIBT et le Gouvernement du Japon d'avoir subventionné ce projet, qui a permis aux communautés concernées de la province centrale de PNG de comprendre l'avantage qu'il y a à utiliser judicieusement leurs terres. Ce projet aura un effet de long terme sur les communautés de toute la PNG lorsque nous en amplifierons les résultats.»

Pour consulter les produits du projet, saisissez le numéro du projet, PD 552/09 Rev.1 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: www.itto.int/fr/project_search

Bibliographie

AusAID 2006. *Pacific 2020 review*. Canberra.

Lakhani, M., McAlpine, J., Kumaran, S., Mamalai, O. & Toti, S. 2006. *Achieving the ITTO Objective 2000 and sustainable forest management in PNG: report of the diagnostic mission*. OIBT, Yokohama, Japon.

Accroître les connaissances sur les forêts sèches du Pérou

Un projet de l'OIBT a aidé à sensibiliser aux menaces qui pèsent sur cet important type de forêt

par **Marioldy Sánchez Santivañez¹** et **Mario Palomares De Los Santos²**

1 Association de recherche-développement intégrés (AIDER), coordinateur de projet (msanchez@aider.com.pe)

2 Spécialiste des forêts sèches et président d'AIDER



Au-delà de l'Amazonie: Une forêt sèche au Pérou. Photo: © D. Yarlaque

Selon l'*Évaluation des écosystèmes pour le millénaire* (2005), les terres arides couvrent environ 41 pour cent de la totalité des terres émergées et abritent 2 milliards d'habitants, dont 90 pour cent vivent dans des pays en développement. On estime que 18 pour cent des terres arides (1,1 milliard d'hectares) sont des forêts, dont 250 millions d'hectares sont des forêts sèches tropicales ou infratropicales (FAO, 2016a).

Les forêts sèches sont essentielles pour éradiquer la pauvreté sur les terres arides, car elles les protègent de la désertification et de la sécheresse et accroissent leur résilience au changement climatique. Nombreux sont les spécialistes qui s'accordent à dire que le risque posé aux forêts sèches est plus élevé que celui auquel font face les forêts humides, ce en raison de leur morcellement marqué, de leur surface de terre limitée, de leur plus grande vulnérabilité aux effets du changement climatique et du fait que leurs avantages ne soient pas reconnus (par exemple, les forêts sèches sont souvent considérées comme des friches). Quoiqu'il en soit, les forêts sèches ne font guère l'objet de travaux de recherche¹ et, en conséquence, les informations nécessaires à la prise de décisions fiables et au développement de politiques publiques pour ces surfaces sont souvent incomplètes, voire inexistantes.

Bien que, en ce qui concerne les forêts sèches d'Amérique latine comparé à d'autres endroits du monde, la recherche sur le changement climatique et le cycle du carbone soit relativement avancée, le rôle que ces forêts jouent dans la sécurité alimentaire n'est que peu exploré dans la région. Il est donc nécessaire de mener des travaux de recherche plus pointus sur la gestion durable des forêts sèches et sur les incidences qu'ont sur elles les politiques en matière de forêt et autres secteurs (Blackie, 2014).

Le Pérou recèle 3,6 millions d'hectares de forêt sèche (5 pour cent de la surface forestière totale du pays) (MINAM, 2015), dont la plus vaste superficie est située sur la côte nord. Ces

forêts sont fortement menacées en raison de leur aridité, de la forte densité démographique, de leur morcellement, de la proximité de zones urbaines et de l'influence des agro-industries. Bien qu'il n'existe aucune donnée officielle sur la déforestation des forêts sèches péruviennes, on estime toutefois que, dans le seul département de Piura, plus de 20 000 hectares sont déboisés chaque année.

Un projet² financé par l'OIBT est mis en œuvre par l'Association de recherche-développement intégrés (*Asociación para la Investigación y el Desarrollo Integral*, AIDER) dans trois départements présentant les plus vastes surfaces de forêt sèche – Piura, Lambayeque et Tumbes – dans le but d'améliorer la gestion des forêts et d'accroître les connaissances sur ces écosystèmes (figure 1). Le projet, qui a démarré en mai 2017 et devrait être achevé en septembre 2020, a permis de :

- obtenir des informations sur les forêts sèches du Pérou et les mettre à la disposition des parties prenantes;
- sensibiliser les utilisateurs et autres parties prenantes, qui pourraient sinon ne pas être conscients des fonctions que remplissent les écosystèmes des forêts sèches, à leur importance;
- faciliter le dialogue entre les responsables aux échelons infranational et national et au sein des pouvoirs publics, du secteur privé et des acteurs de la société civile en vue de renforcer leurs liens et d'encourager à s'initier à de nouvelles approches de la gestion des forêts; et
- encourager le travail en réseau et les partenariats dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités prises par l'autorité nationale en charge de la foresterie (le SERFOR) et ses partenaires stratégiques dans l'objectif de dégager des synergies.

Cet article est consacré aux aspects obtention d'informations et sensibilisation du projet.

1 Par exemple, environ 14 pour cent des articles publiés sur la recherche sur les forêts tropicales entre 1945 et 2004 répertoriés dans l'Indice de citation scientifique étaient axés sur les forêts sèches, contre 86 pour cent sur les forêts humides (Sánchez-Azofeifa 2005).

2 PF 741/14 Rev.3 (F): «Renforcement des capacités pour la gestion durable des forêts sèches tropicales de la côte nord du Pérou».

Figure 1 : Les trois départements de la côte nord du Pérou, où est située une grande part des forêts sèches du pays



Informations sur la réglementation péruvienne régissant les forêts sèches

Quasiment aucune mention n'est faite des forêts sèches tropicales dans les réglementations péruviennes sur les forêts, qui sont plutôt consacrées aux forêts amazoniennes³, lesquelles représentent 94 pour cent de la surface de forêt du pays. La loi sur la foresterie et la faune (loi n° 29763) fait référence aux forêts sèches dans un seul de ses articles, et seulement deux des quatre réglementations de la loi mentionnent explicitement ces forêts. Dans chacune d'elles, le pourcentage d'articles qui font explicitement référence aux forêts sèches tropicales est très faible (dans aucune des quatre, leur nombre n'excède 1,5 pour cent des articles).

L'article 74 de la loi sur la foresterie et la faune (le seul article de cette loi qui mentionne les forêts sèches) reconnaît les effets du changement climatique et des pressions anthropiques sur les forêts sèches; il prévoit ainsi que l'État, à ses trois échelons de gouvernement, doit prioriser pour ces écosystèmes le développement de projets et de programmes de restauration, d'enrichissement et d'utilisation durable à finalités multiples, ainsi que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Ce qui manque toutefois dans cet article, c'est la nécessité dans la gestion des forêts sèches de prendre en compte la faible pluviosité qui y est la norme, ainsi que les épisodes de fortes pluies qui se produisent inévitablement au cours du temps suite au phénomène climatique *El Niño*.

L'article 50 de la Réglementation sur la gestion des forêts et de la faune dans les communautés autochtones et rurales cite de nouveau l'article 60 de la Réglementation sur la gestion des forêts et indique qu'il s'applique à la gestion des forêts sèches situées sur des terres communautaires rurales, et s'accompagne d'exigences de conformité. C'est un point important compte tenu de la grande part de forêts sèches qui est située sur des terres communautaires de la côte nord.

L'analyse menée dans le cadre du projet a donné lieu à plusieurs préconisations destinées au SERFOR en vue de contribuer à de nouvelles dispositions réglementaires en appui à la gestion durable des forêts sèches, dont les suivantes:

- Dans les forêts sèches tropicales, la définition d'une plantation devrait être élargie afin d'inclure les écosystèmes forestiers établis par intervention humaine dans le cadre de la régénération naturelle assistée et la gestion des taillis. Cela permettrait aux communautés rurales de consacrer davantage d'énergie à ces activités, ce d'autant plus si elles peuvent bénéficier de la politique de promotion des plantations forestières.
- Le zonage et la gestion des terres forestières représentent une politique primordiale pour la gestion des forêts sèches tropicales. Lors de la mise en œuvre de cette politique, il importe de prendre en compte les aspects spécifiques aux forêts sèches éparses ou très éparses des plaines afin de faciliter leur utilisation et leur conservation durables.
- Afin d'assurer la réussite de toute politique visant à promouvoir l'usage diversifié des forêts sèches tropicales, y compris dans des conditions de sécheresse marquée, celle-ci doit inclure (entre autres choses) des incitations à la collecte de l'eau, à la construction de puits et au recours à des systèmes d'irrigation.
- Dans la mesure où la principale activité économique des communautés rurales est l'élevage extensif de chèvres et de moutons et où les terres communautaires comportent des surfaces non négligeables de forêt sèche, la réglementation doit prendre en compte le lien entre la gestion des forêts et les pratiques en place dans l'utilisation des pâturages naturels et de l'élevage de bétail.

Meilleures pratiques

Le projet a recensé 34 expériences de gestion d'une forêt sèche, qui ont été réunies dans un manuel des meilleures pratiques⁴ et diffusées auprès des principales parties prenantes. Le manuel se divise en trois parties. La première présente les concepts et définitions relevant de la gestion durable des forêts sèches tropicales; la deuxième explique les bonnes pratiques de gestion forestière réparties en sept catégories (sylviculture, reboisement, gestion à vocation de production de bois, production de produits forestiers non ligneux, pratiques agroforestières et sylvopastorales, prévention des incendies de forêt et lutte contre ceux-ci, et pratiques hors forêt qui réduisent la pression sur les forêts); et la troisième partie présente 34 études de cas de pratiques de bonne gestion de forêt sèche dans la zone du projet.

Les initiatives de régénération naturelle assistée mises en œuvre par des communautés du département de Piura se

4 Disponible sur: www.aider.com.pe/publicaciones.html

5 Kinomé (<https://kinome.fr>) est une entreprise française qui développe des projets ayant des retombées environnementales et sociales favorables pour les forêts, le changement climatique et la biodiversité. Elle travaille dans 30 pays d'Afrique et d'Amérique latine et a forgé des alliances avec divers acteurs, tels que l'Office national des forêts en France et *Forest Finance*. Kinomé gère le réseau international de reboisement «*Forest&Life*».

3 Le Pérou recèle 72 millions d'hectares de forêt, dont 67,6 millions d'hectares sont des forêts amazoniennes et 3,93 millions d'hectares des forêts tropicales sèches, la surface restante se composant d'autres types de forêt (FAO, 2016b).



Un ombrage bienvenu: Un agriculteur de la région prend une pause pour se rafraîchir dans une forêt sèche au Pérou. Photo: © J. Richards

distinguent par leurs retombées sociales. Les communautés ont conclu des accords avec l'organisation privée Kinomé⁶ afin de protéger les essences algarrobo (*Prosopis* spp.) au moyen de haies de régénération naturelle; en compensation, les communautés bénéficient d'un appui à des projets sociaux qui sont convenus en fonction des priorités du développement local.

Pour reprendre les termes d'un habitant de la communauté:

«Prendre soin de notre forêt nous a donné de bons résultats. Avant, on ne pouvait couper la forêt qu'une seule fois, mais maintenant que nous y faisons attention, nous en tirons bien plus d'avantages grâce à l'apiculture, à l'élevage de bétail et beaucoup d'autres activités. Le but est d'obtenir des produits de type miel, caroube et autres produits dérivés pour la vie.»

Aurelio Vásquez, Association écologique La Zaranda

Les meilleures pratiques les plus remarquables ont trait à la restauration des forêts sèches et à l'emploi de produits forestiers non ligneux. Par exemple, l'utilisation durable du palo santo (*Bursera graveolens*), encouragé par l'Université nationale de Tumbes, permet d'améliorer les revenus des familles locales par la commercialisation des huiles essentielles et de l'encens qui en sont tirés; cette réussite incite à utiliser cette essence dans le reboisement et pour des recherches ultérieures. L'huile et l'encens confèrent une valeur économique aux arbres qui meurent de causes naturelles et permettent aussi bien aux hommes qu'aux femmes de participer à leur récolte et leur transformation, ce qui contribue à l'égalité entre les sexes.

Sensibilisation par des médias audiovisuels

Nombreux sont ceux vivant dans des zones urbaines de la côte nord qui ne reconnaissent pas l'importance des forêts sèches,

ce alors même que leur économie, leur bien-être et leurs moyens d'existence sont directement liés à ces écosystèmes. Les autorités régionales des départements de Piura, Lambayeque et Tumbes admettent le besoin de sensibiliser «l'homme de la rue» dans le but de gagner le soutien populaire nécessaire pour promouvoir les politiques publiques en matière de gestion durable des forêts sèches. Le plan de communication et de sensibilisation a ainsi comporté les trois actions stratégiques suivantes:

- activités récréatives dans les écoles, création d'histoires courtes et de bandes dessinées, concours de dessins et excursions guidées en forêt sèche;
- campagnes dans les centres commerciaux et matériel d'information destiné aux restaurants utilisant du charbon de bois de caroube, sachant que la demande pour ce produit est la principale cause des coupes illégales dans les forêts sèches de la côte nord⁶;
- concours de photos destiné aux jeunes;
- diffusion de six spots radio et production de vidéos; et
- développement de partenariats interinstitutionnels pour mettre en œuvre des événementiels de diffusion destinés aux étudiants, officiels, agriculteurs et chercheurs.

Cet effort a eu pour résultats les suivants:

- 15 manifestations de sensibilisation organisées dans dix écoles;
- trois stages en forêt sèche;
- deux événementiels publics dans le centre commercial le plus fréquenté de la ville de Piura;
- réalisation de cinq vidéos courtes présentant des témoignages des autorités et des principales parties prenantes;

6 Le matériel de sensibilisation est disponible sur: www.aider.com.pe/publicaciones.html



Enseigner les arbres: Un élève colorie un dessin qui fait partie du matériel de sensibilisation aux forêts sèches mis au point par le projet.

Photo: © AIDER/OIBT

- plus de 300 diffusions de spots radio sur trois stations de radio locales⁷;
- officialisation de la manifestation «Adopte un plant» dans six écoles de Piura;
- organisation de trois éditions du Congrès régional sur les forêts sèches et du Congrès du Conseil des communautés de la forêt sèche (*Central de Comunidades del Bosque Seco*, CECOBOSQUE); et
- renforcement de la stratégie de communication du SERFOR sur la côte nord.

Encadré 1: Propos de parties prenantes du site du projet

«Nous travaillons avec du charbon de bois certifié et utilisons le matériel didactique pour les enfants parce que nous voulons contribuer à la conservation des forêts de caroube, qui se dégradent peu à peu.» Cristina Velázquez, gérante du restaurant El Leñador, où est disponible le matériel éducatif (par ex., des albums de coloriage pour enfants)

«Mes auditeurs ont commencé à appeler la station de radio en réaction aux spots radio, pour demander comment ils pouvaient améliorer la situation des forêts sèches, et je leur ai dit que nous devons planter des arbres et faire de nouvelles choses pour améliorer l'environnement.» Roberth Menis, un présentateur de Lambayeque Radio Zone 5, qui diffuse des spots radio conçus par le projet

Suite à ces activités de communication et de sensibilisation, les populations du site du projet sont davantage conscientes des avantages que leur procurent les forêts sèches et de l'importance de les conserver (encadré 1).

Susciter une plus grande volonté politique pour promouvoir la gestion des forêts sèches sur la base d'informations scientifiques et de connaissances et expériences locales demeure un défi majeur. AIDER et d'autres organisations locales telles que CECOBOSQUE continueront à développer des initiatives destinées à soutenir le gouvernement et les communautés locales dans le cadre des partenariats en place et à utiliser les informations délivrées par le projet.

Pour consulter les produits du projet, saisir le numéro du projet, PD 741/14 Rev.3 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: www.itto.int/fr/project_search

Bibliographie

- Blackie, R., Baldauf, C., Gautier, D., Gumbo, D., Kassa, H., Parthasarathy, N., Paumgarten, E., Sola P., Pulla, S., Waeber, P. & Sunderland, T. 2014. *Bosques tropicales secos : el estado del conocimiento global y recomendaciones para investigaciones futuras*. Discussion paper. Center for International Forestry Research, Bogor, Indonésie.
- FAO 2016a. *Trees, forests and land use in drylands : the first global assessment. Preliminary findings*. Rome. Consultable sur: http://catalogue.Unccd.int/694_Drylands_Global_Assessment_FAO_2016.pdf
- FAO 2016b. *Los bosques y el cambio climático en el Perú*.
- MINAM 2015. *Mapa nacional de cobertura vegetal*. Ministère de l'environnement (MINAM), Lima.
- S.nchez-Azofeifa, G.A., Quesada, M., Rodriguez, J.P., Nassar, J., Stoner, K., Castillo, A., Garvin, T., Zent, E., Calvo-Alvarado, J.C., Kalacska, M.E.R., Fajardo, L., Gamon, J.A. & Cuevas-Reyes, P. 2005. Research priorities for neotropical dry forests. *Biotropica* 3(4) : 477-485.

⁷ Des messages d'une minute ont été élaborés pour diffusion à la radio en rotation quotidienne, sur fond de musique conviviale et dans la langue de la rue; il a été montré que ce format générerait des souvenirs chez les auditeurs et permettait donc de les sensibiliser rapidement. La radio demeure le principal moyen d'information dans les communautés rurales des forêts sèches péruviennes et tous les membres de la famille l'écoutent. Par conséquent les messages radiophoniques touchent hommes, femmes, enfants, adolescents et anciens, pour nourrir une dynamique de dialogue dans les foyers et entre voisins sur l'importance des forêts sèches.

Les critères et indicateurs thaïlandais des forêts plantées et communautaires

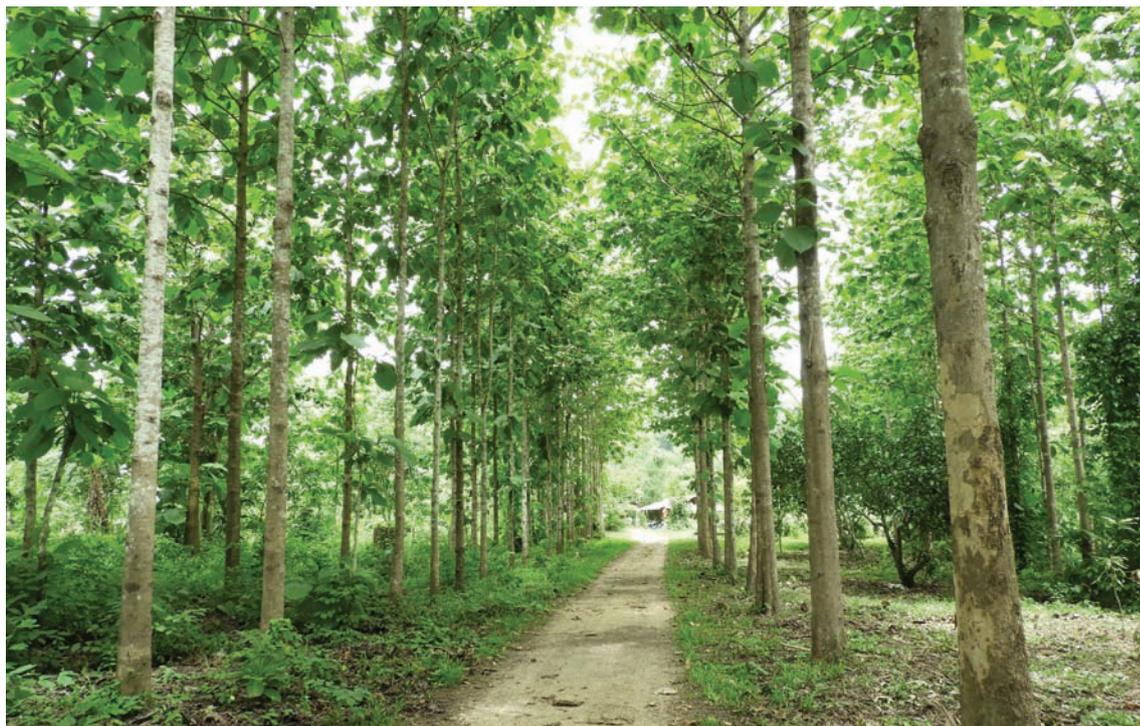
De nouveaux outils permettent à de petits propriétaires-exploitants d'appliquer une bonne gouvernance des forêts et d'interagir avec le commerce légal de bois

par Sapol Boonsermsuk,¹
Suchat Kalyawongsa²
et Ma Hwan-Ok³

¹ Directeur, Office des affaires extérieures forestières, Département royal des forêts (RFD), Bangkok, Thaïlande (sapolboonsermsuk@gmail.com)

² Directeur, Office de recherche-développement forestiers, Département royal des forêts (RFD), Bangkok, Thaïlande

³ Secrétariat de l'OIBT, Yokohama, Japon



Avenue du marché: Les C&I et le système de CdC thaïlandais offrent des moyens permettant aux communautés de participer aux marchés officiels du bois obtenu de forêts communautaires, telles que cette teckeraie. Photo: Sapol Boonsermsuk/RFD

En Thaïlande, les ressources forestières font traditionnellement partie intégrante des moyens d'existence et du bien-être des populations en milieu rural. Bien développée, la foresterie communautaire y est largement déployée en vue d'accroître la pérennité de la gestion des ressources forestières et d'améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence, tout en aidant à maintenir les liens culturels et les connaissances traditionnelles. Le plan stratégique sur 20 ans du Ministère thaïlandais des ressources et de l'environnement envisage d'augmenter le couvert forestier pour le faire passer de 31,7 pour cent (16,4 millions d'hectares) en 2016 à 40 pour cent (20,7 millions d'hectares) de la surface totale des terres d'ici à 2036 (RFD, 2018; MNRE, 2016). Cet objectif implique d'accroître la surface des forêts d'environ 4,3 millions d'hectares sur une période de 20 années en restaurant les surfaces forestières et les bassins versants dégradés, de créer des forêts plantées et d'assurer les moyens d'existence et le bien-être des populations qui vivent dans des zones forestières.

Les opérations d'exploitation en forêt naturelle ont été interdites en Thaïlande en 1989, obligeant que l'on développe des plantations pour alimenter l'industrie du bois. Toutefois, jusqu'à récemment, la loi sur les forêts (1941) et la loi sur les plantations forestières (1992) imposaient des restrictions sur la récolte et le transport de bois issu de plusieurs essences précieuses, rendant ainsi difficile d'augmenter la surface des plantations forestières (en particulier pour les petits exploitants). Une modification récemment apportée à la loi sur les forêts a toutefois changé cette situation: les arboriculteurs exploitant des terres privées dûment dotées de titres de propriété foncière s'approprient aujourd'hui à planter des arbres et à les récolter à des fins commerciales sans qu'il soit besoin de demander l'autorisation des autorités forestières. Cela facilite la création de plantations forestières par les petits propriétaires et augmente leur production de bois destinés aux marchés du bois local et intérieur. À l'issue d'un débat qui s'est prolongé sur trois décennies, l'Assemblée nationale législative a également adopté, en février 2019, la loi sur la foresterie

communautaire, qui habilite ainsi les populations locales en leur accordant un rôle dans le processus décisionnel sur le plan du maintien de leur environnement (Bangkok Post, 2019). En application de cette loi, le Département royal thaïlandais des forêts (RFD) prévoit de créer 15 000 forêts communautaires couvrant 1,6 million d'hectares d'ici à 2024.

Au cours de la décennie passée, il est devenu important dans le commerce thaïlandais du bois de certifier la propriété légale et la gestion durable des forêts, ce malgré les coûts élevés qu'implique cette certification. La superficie de forêt certifiée par le Conseil de bonne gestion forestière (FSC) en Thaïlande s'élève à environ 108 400 hectares, dont 52 100 hectares correspondent à des teckeraies détenues par l'Organisation de la filière forestière (une entreprise d'État). Environ 39 900 hectares de plantations d'hévéa sont également certifiés (Laemsak, 2020), et les plantations certifiées d'essences autres couvrent 16 400 hectares. Alors que les petits propriétaires-exploitants et groupes forestiers villageois locaux sont sur le point de jouer un rôle accru dans la production de bois au cours des années à venir, le besoin se fait grandissant de disposer de méthodes simples, peu coûteuses et pratiques pour permettre aux petits propriétaires et aux forêts communautaires de valider la légalité de leurs arbres.

Objectifs et produits du projet

Dans le cadre des efforts que mène le gouvernement en vue de renforcer la capacité des petits propriétaires-exploitants et des forêts communautaires, un projet¹ financé par l'OIBT a été mis en œuvre de 2017 à 2019. Son but général était d'améliorer l'offre en produits forestiers ligneux et non ligneux issus de sources légales et durables en mettant en place une grille complète de critères et indicateurs (C&I) de la gestion

¹ Projet de l'OIBT PD 470/07 Rev.1 (F): «Élaboration et mise en œuvre de critères et indicateurs de la gestion durable des forêts plantées et communautaires en Thaïlande».



Présence forestière: Kanoksak Wongkaewruen, président de l'administration du sous-district de Mae Tha, patrouille un secteur forestier géré par les communautés. Photo: Surasit Wongkawin/RFD

durable des forêts (GDF) et un système de chaîne de contrôle (CdC) pour la production et le commerce de bois d'origine légale.

L'un des produits essentiels du projet a été les «critères et indicateurs thaïlandais de la gestion durable des forêts plantées et des forêts communautaires» (C&I thaïlandais). Pour élaborer ces C&I thaïlandais, le processus a suivi les étapes suivantes:

- Le Directeur général du Département royal des forêts (RFD) a créé (le 18 juillet 2017) un groupe de travail national composé de représentants du RFD, du milieu universitaire et du secteur privé. Trois groupes subsidiaires ont aussi été créés: le Groupe subsidiaire chargé de l'élaboration des C&I pour les forêts plantées; le Groupe subsidiaire chargé de l'élaboration des C&I pour les forêts communautaires; et le Groupe subsidiaire chargé de la chaîne de contrôle.
- Ces groupes subsidiaires, secondés par des consultants, ont mis au point une version préliminaire de la grille de C&I thaïlandais et du système de CdC. Ceux-ci ont fait l'objet de consultations extensives entre le groupe de travail national et les parties prenantes représentant les intérêts sociaux, économiques et environnementaux ayant trait à la foresterie, à l'issue desquelles le projet final du document des C&I a été mis à disposition en décembre 2018. Le but général de ces C&I est de promouvoir les pratiques de GDF, en prenant en compte les besoins sociaux, économiques, environnementaux, culturels et spirituels des parties prenantes.
- Le développement du dispositif de certification de la CdC a été mené par le Groupe subsidiaire chargé de la chaîne de contrôle et deux consultants nationaux de l'Université Kasetsart. Un projet de dispositif de CdC a été testé sur le terrain à Mae Tha (province de Chiang Mai) et à Santisuk (province de Nan) en mars 2019. Ce dernier a fait appel

Tableau 1: Indicateurs du critère 1 «Conformité aux lois, politiques et stratégies nationales»

Indicateurs	Applicables aux:	
	Forêts plantées	Forêts communautaires
1.1 Disponibilité d'une documentation sur le statut juridique, le régime foncier/de propriété et l'exploitation des ressources	+	+
1.2 Existence d'un plan d'aménagement forestier	+	+
1.3 Suivi et évaluation en continu de la gestion forestière	+	+
1.4 Existence d'une administration du budget et d'un système de comptabilité appropriés 1.4.1 Transparence du budget et de la comptabilité 1.4.2 Reddition de comptes sur le plan du budget et de la comptabilité	+	+
1.5 Existence d'un mécanisme de résolution des conflits et de solutions appropriés	+	+
1.6 Existence de canaux de communication avec les parties prenantes concernées 1.6.1 Parties prenantes locales 1.6.2 Parties prenantes nationales 1.6.3 Parties prenantes internationales	+	+
1.7 Le gérant de la plantation forestière et la communauté sont au courant des accords internationaux et disposés à les appliquer dans les activités d'aménagement forestier	+	+

aux petits propriétaires-exploitants intéressés par le développement du marché, qui ont été présentés à des entreprises de bois exploitant des activités de bois de teck comme potentiels futurs partenaires du commerce légal de produits ligneux et non ligneux.

Le dispositif de CdC débute à l'arbre sur pied en forêt et trace les grumes tout au long de leur récolte, transport, stockage et transformation. Il donne des orientations aux superviseurs et auditeurs.

Le projet de C&I thaïlandais comporte sept critères et 35 indicateurs. Les sept critères sont:

- 1) Conformité aux lois, politiques et stratégies nationales
- 2) Étendue et état des forêts
- 3) Santé de l'écosystème forestier et son adaptation
- 4) Production forestière et services écosystémiques
- 5) Biodiversité forestière
- 6) Conservation des sols et de l'eau
- 7) Aspects économiques, sociaux et culturels des communautés locales.

Les C&I thaïlandais incarnent le concept de GDF et les normes internationales de la gestion des forêts. Chacun des critères s'accompagne d'indicateurs qui, s'ils sont suivis au fil du temps, aideront les aménagistes à évaluer dans quelle mesure la gestion est compatible avec la pérennité de la forêt et le bien-être des communautés qui en sont tributaires. Par exemple, le critère 1 des C&I thaïlandais est doté de sept indicateurs (tableau 1).

Afin d'aider à ce que le dispositif thaïlandais de C&I et de certification de la CdC soit adopté, un atelier de formation a été organisé à Chachangsao et Sra Kaew en décembre 2018, en présence de 35 participants du RFD, du secteur privé,



Promouvoir les C&I thaïlandais: Les participants assistent à une table ronde sur les C&I et le système de certification de la CdC lors d'un atelier du projet destiné aux parties prenantes à la certification tenu à Bangkok en avril 2019. Photo: H. O. Ma/OIBT

d'organisations de la société civile et de chefs de forêt communautaire. En vue de présenter les C&I et le dispositif de CdC thaïlandais à 110 responsables du RFD, le projet a également organisé en avril 2019 un atelier de formation.

Tests sur le site des forêts communautaires de Mae Tha

La communauté de Mae Tha dans la province de Chiang Mai a une longue histoire de la gestion des forêts communautaires qui s'étendent sur une superficie de 11 680 hectares. Ces forêts communautaires sont pour la plupart situées dans des forêts domaniales. Compte tenu de leurs capacités limitées, les chefs de forêt communautaire se sont débattus avec le département forestier des autorités locales pour prouver que leur usage des ressources forestières était en accord avec les arrêtés villageois. Ils continuent de collaborer et de travailler avec des organisations externes, dont des institutions universitaires et des organisations non gouvernementales, afin de prouver que les mécanismes en place au plan local sont en mesure de maintenir leur forêt sur le long terme et de procurer des produits ligneux et non ligneux en quantité suffisante pour leur consommation. Les jeunes responsables villageois utilisent désormais de nouvelles technologies de l'information pour suivre et recueillir des données dans les unités forestières d'aménagement par le biais d'une application de téléphone portable et présenter les pratiques agricoles durables tout en évitant toute incursion sur les terres forestières. Ces techniques et compétences montrent que la communauté est capable de gérer durablement et efficacement ses écosystèmes forestiers.

Les responsables villageois voient l'application des C&I et du dispositif de certification de la CdC dans leurs forêts plantées comme une opportunité pour leurs bois et produits dérivés valorisés de rejoindre les chaînes d'approvisionnement officielles (légales), particulièrement durant la période de transition de la gestion entre l'ancienne génération et la nouvelle. En appliquant les C&I et le dispositif de CdC, la gestion de la forêt communautaire s'est notablement améliorée. Les villageois disposent aujourd'hui d'une capacité accrue pour maintenir les services écosystémiques, utiliser leurs ressources forestières efficacement et durablement, et se maintenir informés de l'état de leurs forêts et relayer ces informations à des tiers. Les C&I et le dispositif de CdC ont ainsi aidé la communauté à amplifier les processus existants et débouché sur une plus grande collaboration avec le RFD et les organisations relevant du commerce du bois.

Acquis du projet

Le projet a montré qu'il était vital de mettre au point des C&I de la GDF et un dispositif de certification de la CdC pour aider les communautés à mettre en place des chaînes d'approvisionnement légales et durables. Le RFD utilise aujourd'hui les C&I et le dispositif de CdC pour guider ses audits internes; on anticipe que ces derniers deviendront des outils essentiels pour auditer la GDF et commercialiser des produits forestiers en Thaïlande et sur d'autres marchés où la certification par un tiers ne constitue pas une exigence. Le RFD teste à titre pilote les C&I et le dispositif de certification de la CdC pour la gestion durable des forêts plantées et des forêts communautaires de la province de Nan dans le cadre du projet de l'OIBT sur le teck déployé dans la région du grand Mékong², en vue d'avaliser leur emploi au titre de norme nationale dans le système d'audit interne du RFD appliqué à la GDF.

Il importe de noter que le projet a aidé à accroître les connaissances et compétences des décideurs du RFD en matière de gouvernance forestière, notamment du fait qu'ils aient participé au processus d'élaboration des sept critères et 35 indicateurs. En outre, les connaissances des acteurs thaïlandais sur les fondamentaux et les exigences de la certification du bois ont augmenté grâce à leur participation aux réunions de consultation et ateliers de formation sur les C&I et la certification de la CdC. Un manuel des C&I et du dispositif de CdC a été préparé en thaï, ainsi qu'une série de matériel de sensibilisation (tels que l'infographie en figure 1).

Le projet a permis la collaboration entre organismes gouvernementaux, organisations non gouvernementales, organisations communautaires et secteur privé dans l'élaboration des C&I et du dispositif de certification. Il a également contribué à des programmes de recherche universitaire, en particulier à l'Université Kasetsart.

Enseignements dégagés

Les grands enseignements tirés de la mise en œuvre du projet sont les suivants:

- Les C&I et la CdC sont des outils efficaces pour suivre la gestion durable des forêts plantées et communautaires, de même qu'ils sont indispensables pour certifier les bonnes pratiques de gestion des forêts et l'origine légale des produits forestiers obtenus de sources durables. Les C&I et la CdC sont aussi des outils utiles pour sensibiliser le grand public à la GDF et à la sauvegarde de l'environnement et des moyens d'existence.
- Le processus participatif employé pour formuler et tester les C&I et le dispositif de CdC a été efficace, mais a demandé un temps et des moyens considérables. La communication avec les principales parties prenantes, et le processus de consultation publique, ont offert de bonnes opportunités de sensibilisation et de collaboration.
- La mobilisation de la communauté universitaire a été cruciale pour la mise au point effective des C&I et du dispositif de certification de la CdC. La création d'un groupe de travail national et de trois groupes subsidiaires a démontré la volonté du RFD et apporté des contributions significatives. Les consultants nationaux sont des professeurs chevronnés de l'Université de Kasetsart, dont l'implication a été essentielle pour les travaux des groupes de travail nationaux.

² Activité de l'OIBT PP-A/54-331: «Améliorer la conservation et la gestion durable des forêts de teck et les chaînes d'approvisionnement légales et durables dans la sous-région du grand Mékong» (activité du Programme de travail biennal de l'OIBT).

Figure 1: Une infographie conçue par le projet illustrant les sept C&I et le système de CdC thaïlandais



Les résultats du projet ont été mis en pratique dans la mise en œuvre d'un nouveau projet de l'OIBT sur le teck dans la province de Nan.

Les C&I et le dispositif de certification de la CdC du projet sont des outils servant non seulement à renforcer les processus participatifs de la gestion des arbres et des forêts mais aussi à favoriser la compréhension mutuelle entre responsables forestiers et communautés locales dans la gestion des ressources forestières. Contrairement aux petits exploitants et groupes forestiers communautaires, les grands planteurs privés ont les moyens d'avoir recours à des dispositifs de certification internationaux tels que ceux du Conseil de bonne gestion forestière (FSC) ou du Programme de reconnaissance des dispositifs de certification forestière (PEFC). Les C&I et le dispositif de certification de la CdC du projet, qui sont adaptés à leur réalité, permettent aux petits exploitants de mettre en place la bonne gouvernance des forêts et d'interagir avec le commerce légal du bois. En accord avec le RFD qui s'est engagé à appliquer la loi sur les forêts communautaires adoptée en mai 2019, les C&I et le dispositif de certification de la CdC du projet représentent de précieuses contributions à la sauvegarde des communautés tributaires des forêts en Thaïlande et à la gestion durable de leurs forêts.

Bibliographie

Bangkok Post 2019. Community Forest Bill passes NLA. Bangkok Post, 17 fév. 2019. Consultable sur: www.bangkokpost.com/thailand/general/1630550/community-forest-bill-passes-nla

MNRE 2016. *20-year strategic plan for the ministry of natural resources and environment (B.E. 2560 – 2579)*. Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (MNRE), Bangkok. Consultable sur: www.mnre.go.th/en/about/content/1065

Laemsak, N. 2020. Sustainable forest industry promotion and certification in Thailand. *Teak Mekong Newsletter* 2(3). <http://teaknet.org/download/ITTO%20Project%202019/ITTO%20Newsletter%207.pdf>

RFD 2018. *Thailand forestry statistics data 2017*. Royal Forest Department (RFD), Bangkok. Consultable sur: <http://forestinfo.forest.go.th/55/Content.aspx?id=10349>

Surin Onprom 2019. *Thailand criteria and indicators for sustainable management of planted forests and community forests*. Consultable sur: www.itto.int/files/itto_project_db_input/2906/Technical/THAILAND%20CRITERIA%20AND%20INDICATORS%20FOR%20SFM_Thai%20and%20English_Final%20report.pdf

Pour consulter les produits du projet, saisir le numéro du projet, PD 470/07 Rev.1 (F), dans le moteur de recherche de projets de l'OIBT sur: www.itto.int/fr/project_search

En Amazonie brésilienne, une bourse de l'OIBT a aidé une chercheure doctorante à organiser un échange communautaire entre les usagers de six forêts utilisées en mode durable et à promouvoir l'apprentissage social en matière de gestion forestière communautaire

par Ana Luiza Violato Espada¹ et Karen A. Kainer²



Échange de vues: Les participants écoutent attentivement durant un échange communautaire organisé dans la Réserve extractive *Verde para Sempre* en septembre 2019. Photo: A. Espada

Le contexte amazonien

Alors que le monde est à l'affût pour voir si le paradigme de l'utilisation durable peut s'appliquer tant à la conservation de la biodiversité qu'au bien-être de l'être humain, la documentation sur la co-gestion entre pouvoirs publics et communautés locales a muri. La prise de décisions essentielles s'accompagne de difficultés, dont celle de savoir comment prioriser et assimiler la diversité des systèmes de connaissances (par ex., locaux, techniques et scientifiques), les intérêts, (par ex., d'ordre socioéconomique et environnemental) et les besoins (par ex., en termes de revenus et d'infrastructures). Toutefois, les informations de nature empirique dont l'on dispose sur l'habilitation des communautés et le rôle stratégique des femmes dans la gestion durable des forêts sont limitées, de même que rares sont les exemples montrant comment il convient de procéder à cet égard.

Les communautés forestières jouent un rôle important tant sur le plan de l'approvisionnement en bois tropicaux que sur celui de la conservation des forêts. En Amérique latine, les communautés gèrent légalement 216 millions d'hectares de forêt (un tiers de la surface boisée de la région) (RRI, 2015). En 2010, les pays recelant les plus vastes surfaces de forêt domaniale gérées par des communautés étaient le Brésil et la Colombie, avec 152 millions et 30 millions d'hectares chacun (Gilmour, 2016). Dans les forêts en gestion à objectifs multiples, l'exploitation forestière sur les terres communautaires constitue une composante importante dans la production des forêts, les économies locales et les programmes de conservation.

Au Brésil, la stratégie gouvernementale en matière de concessions forestières publiques peut potentiellement approvisionner les marchés régional et international en bois tropicaux, mais son déploiement étant resté à ce jour minime, elle n'a pas atteint son objectif. Sur les 5,3 millions d'hectares disponibles pour la production de bois en forêt domaniale

(aires protégées en utilisation durable incluses), un million d'hectares seulement était effectivement exploité en 2019 (SFB, 2019); pour atteindre cette couverture, il a fallu plus de dix ans après que la loi sur la gestion des forêts domaniales (loi fédérale 11.284/2006) a été approuvée.

Une récente étude montre que, sur «l'indice d'effectivité», le score des concessions forestières est très bas (Castanheira, 2018). Pour mettre au point cet indice, le Service brésilien des forêts a tout d'abord appliqué un processus aussi rigoureux que transparent qui a consisté à exclure de la possibilité d'y envisager l'exploitation forestière les zones écologiquement et socialement sensibles. Il revoit cette évaluation chaque année et annonce les concessions d'exploitation qui sont ouvertes à l'appel d'offres (*Plano Annual de Outorga Florestal*) par des coopératives, des entreprises de bois privées et autres. À ce jour toutefois, des contrats ont été mis en œuvre dans très peu de zones désignées, affichant un score inférieur à 20 sur l'indice. Or, dans l'idéal, toutes les terres domaniales boisées mises à disposition sous la forme de concessions devraient être sous contrat effectif (ce qui équivaut à un score d'indice de 100).

Regain d'intérêt pour la foresterie communautaire

En conséquence, la filière du bois a recensé les surfaces communautaires au nombre des fournisseurs potentiels, et ce à juste raison. Relativement récemment, les communautés ont ainsi vu leurs droits de gestion élargis pour leur permettre de participer aux marchés officiels du bois (l'exploitation forestière est légalement autorisée). En fait, une nouvelle norme réglementaire, l'Instruction normative n° 16/2011 de l'Institut Chico Mendes de conservation de la biodiversité (IMCBio) a permis aux habitants riverains de forêts situées dans des réserves extractives (aire protégée de catégorie IV de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN, Dudley, 2008) à gérer leur bois à des fins commerciales.

Dans ce cadre, les pouvoirs publics, communautés locales, entreprises de bois et organisations non gouvernementales adoptent des stratégies de gouvernance (par ex., prise de décisions participative et partenariats communauté-entreprises) pour promouvoir la gestion durable des forêts (GDF) dans les réserves extractives, les forêts nationales et les réserves de développement durable situées en Amazonie brésilienne. Cette approche soulève aussi toutefois l'intégration des connaissances locales à l'expertise technique et scientifique, ou encore la priorisation des besoins locaux (infrastructures et revenus) dans les initiatives de conservation. On entend par «connaissances locales» la somme cumulée des savoirs et des croyances connexes que les membres d'une communauté donnée ont transmis et développés – et continuent de le faire – au fil du temps (Mulder & Coppolillo, 2005). Elles complètent les connaissances scientifiques et, lorsqu'elles sont prises en compte par les co-gestionnaires, sont susceptibles de déboucher sur de nettement meilleures décisions prises de bas en haut qui favorisent les partenariats de long terme, la coopération mutuelle et l'action collective en vue de conserver les forêts sur pied dans le cadre de la GDF. Elles peuvent aussi sensiblement contribuer aussi bien aux moyens d'existence locaux qu'aux économies régionales.

Tour d'horizon de la recherche

La complexité et la nouveauté des régimes communautaires de gestion du bois en Amazonie, et dans l'hémisphère sud en général, ont amené la recherche à se poser la question centrale suivante: Quelles variations sont apparues dans les dispositifs de gestion communautaire du bois, et pourquoi ? Guidée par cette question, l'une des auteures, Ana Luiza Violato Espada, une chercheuse doctorante à l'Université de Floride, a organisé un échange communautaire entre les usagers de six réserves extractives d'Amazonie brésilienne (figure 1). Cet échange a mis l'accent sur le questionnement collectif, l'expérimentation ancrée dans l'expérience et la richesse de l'apprentissage social qui découle de la gestion communautaire du bois.

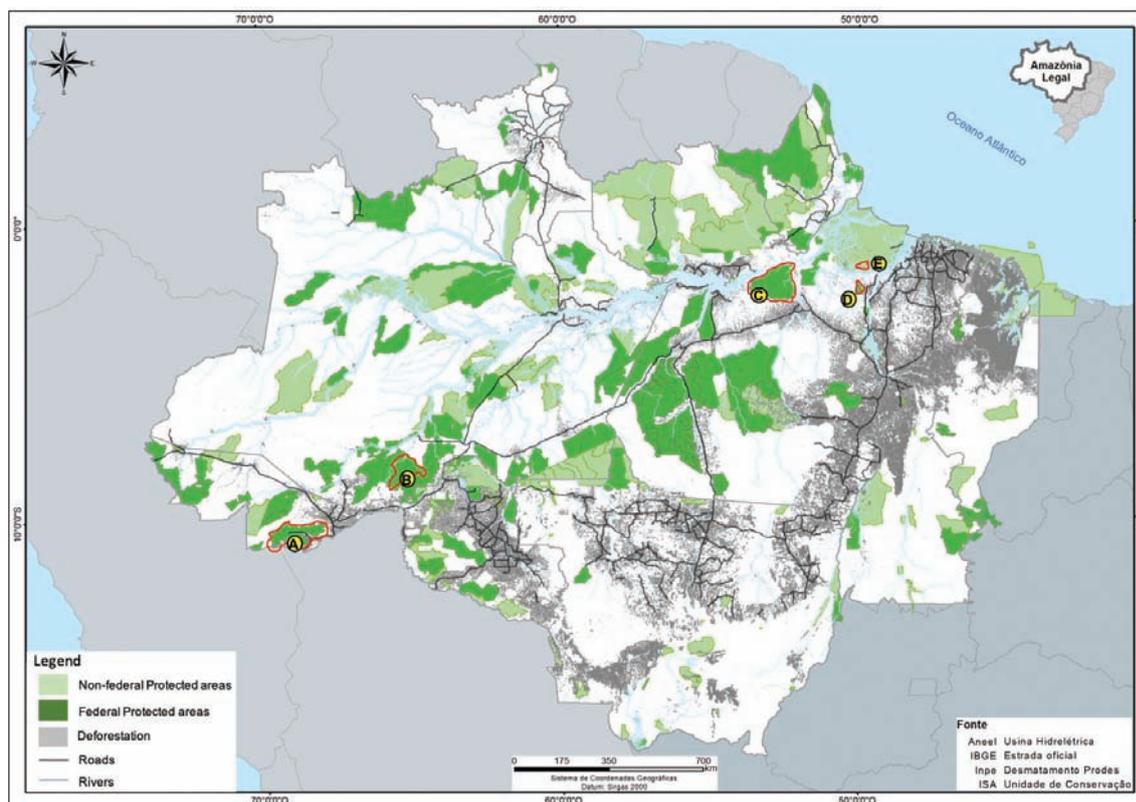
Cet échange communautaire fait partie des travaux de terrain qu'Ana a menés sur le terrain durant 15 mois (de mai 2018 à septembre 2019) pour les besoins de sa thèse, qui ont consisté à recueillir des données extensives au moyen de méthodes diverses et complémentaires, dont la recherche dans les archives, les interviews individuelles semi-structurées, les interviews de groupe (six réunions de communauté avec, au total, 167 participants), l'observation des participants et des groupes de réflexion (un échange communautaire de trois jours). Tirant parti d'une décennie d'expérience de travail dans la gestion communautaire des forêts en Amazonie, Ana a appliqué pour sa recherche une approche reposant sur l'action participative, qui fait appel à une multiplicité d'outils participatifs destinés à mobiliser les populations et mettent l'accent sur la participation et l'action visant à la GDF. Cela a constitué une approche méthodologique innovante qui peut être reproduite ailleurs dans des contextes de gestion conjointe des ressources naturelles.

Cet échange communautaire avait pour but de:

- partager les expériences en matière d'exploitation forestière communautaire dans des aires protégées utilisées en mode durable et mener une réflexion sur ce sujet (figure 2);
- discuter des processus décisionnels et des dispositifs socio-productifs en matière de gestion communautaire du bois;
- créer des espaces de dialogue et d'action susceptibles de déboucher sur des processus d'autonomisation individuels et collectifs;
- créer des espaces d'actions stratégiques susceptibles de renforcer la gouvernance locale et la production de bois tropicaux; et
- appliquer des méthodologies participatives de manière à pouvoir les documenter et les adapter à d'autres contextes de recherche scientifique.

Pour la première fois, des communautés situées dans des réserves extractives qui exploitent leurs forêts ont eu la possibilité de partager leurs expériences, technologies et enseignements. Les participants ont été encouragés à examiner le concept de l'«autonomisation» et à réfléchir sur leur propre cheminement et celui de leur communauté. Il est crucial de comprendre les résultats et

Figure 1: Les réserves extractives représentées dans l'échange communautaire



Note : A = Chico Mendes (Acre); B = Ituxi (Amazonas); C = Verde para Sempre (Pará); D = Terra Grande- Pracuúba (Pará); E = Mapuá et Arióca-Pruaná (Aire protégée environnementale de l'archipel de Marajó, Pará). Carte adaptée de Araújo et al. (2016).

Figure 2: Logo de l'échange communautaire



Note: Le logo suggère comment a évolué la gestion communautaire du bois dans les réserves extractives d'Amazonie brésilienne. L'histoire commence dans l'état d'Acre (icône de gauche représentant des gens), où le premier projet du bois a été approuvé en application de l'Instruction normative n° 16/2011 dans la Réserve extractive Chico Mendes. En 2014, Ituxi a été la première réserve extractive à approuver son projet de gestion du bois (icône du milieu avec les arbres). Enfin, la Réserve extractive Verde para Sempre (icône de droite avec le bois) a approuvé cinq projets en 2015. Les icônes orientées de la gauche vers la droite indiquent également les liens (lignes en pointillés) entre les trois réserves extractives, pour souligner le dialogue et l'échange de connaissances utiles qu'a permis la bourse de l'OIBT et ont débouché sur la gestion durable du bois.

comment et pourquoi des variations sont apparues dans la gestion du bois dans ces aires protégées en utilisation durable afin d'informer le nombre croissant de ce type d'initiatives au sein desquelles les communautés locales jouent un rôle central pour leur mise en œuvre, leur suivi et leur réussite.

Ana a bénéficié pour cet échange communautaire d'un appui financier et en nature de la part de divers partenaires, en particulier d'une bourse de l'OIBT et d'une organisation à but

non lucratif, l'Institut des forêts tropicales (IFT) (dans le cadre du Fonds pour l'Amazonie).

Activités de l'échange communautaire

L'échange communautaire a eu lieu dans la Réserve extractive *Verde para Sempre* pendant trois jours (du 18 au 20 septembre 2019). Trente-deux participants y ont assisté, dont 27 étaient des membres des communautés et cinq de l'IFT (un journaliste environnementaliste, deux techniciens forestiers et deux forestières nouvellement diplômées); les cinq participants de l'IFT ont aidé à assurer la logistique de cet échange communautaire. Chez les membres des communautés, dix étaient des femmes travaillant dans des projets de co-gestion au sein de leur communauté.

Le 1^{er} jour de l'échange communautaire a été consacré à une visite d'une zone d'exploitation forestière afin d'y observer les activités et de discuter des divergences observées dans les opérations d'exploitation entre les réserves extractives. Le 2^e jour, on a parlé des dispositifs d'exploitation, de l'engagement des communautés, de la participation aux opérations d'exploitation et de l'autonomisation des communautés. Les narratifs et les conversations qui ont suivi ont porté sur les règles locales et les dispositifs de partage des avantages; le recensement des organisations sociales nées des dispositifs d'exploitation; les objectifs en matière de gestion des forêts (essences à bois); et les aspirations des communautés à des moyens d'existence locaux (par ex., l'investissement dans l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire). Le 3^e jour a été dédié à un débat sur l'hygiène et la sécurité des opérations d'exploitation; aux technologies de transport du bois à bas coût; et à l'engagement des femmes et des jeunes dans les processus décisionnels et la gestion du bois. La totalité de cet échange communautaire a été documentée sous la forme de notes, photos et vidéos.



Maillons de la chaîne: Les participants utilisent une technique d'échange d'informations et d'apprentissage au cours de l'échange communautaire organisé dans la Réserve extractive *Verde para Sempre* en septembre 2019. Photo: A. Espada



Échange de savoirs: Les participants à un groupe de réflexion partagent des histoires au cours d'un échange communautaire organisé dans la Réserve extractive Verde para Sempre en septembre 2019. *Photo: A. Espada*

Résultats obtenus

L'échange communautaire a permis de discuter et de réfléchir sous les auspices de la recherche scientifique sur la production durable de bois tropicaux sur les terres communales amazoniennes. Cette méthode novatrice de recherche participative a fédéré pour la première fois les membres de communautés de six aires protégées. En partageant les expériences des communautés en matière d'exploitation forestière et en menant une réflexion sur cette question, ces méthodes ont nourri l'apprentissage social. L'échange communautaire a aussi permis de créer des espaces de dialogue entre les membres des communautés et les vulgarisateurs forestiers qui pourraient au final déboucher sur des processus d'autonomisation individuels et collectifs ainsi que des actions stratégiques destinées à renforcer la gouvernance locale et la production de bois en région tropicale.

Quelques-uns des enseignements tirés de cet échange sont décrits ci-après.

Les dispositifs de gestion communautaire du bois varient d'une réserve extractive à l'autre, même si tous les cas présentent des similarités: par exemple, ils sont régis par la même Instruction normative fédérale brésilienne n° 16/2011; tous les dispositifs appartiennent à la même catégorie d'aire protégée en utilisation durable (c.-à-d. les réserves extractives); dans tous les cas, les membres des communautés travaillent avec plus de deux ressources forestières économiquement viables; et dans tous les cas, les communautés ont bénéficié, à un moment donné, d'un appui de la part des pouvoirs publics et d'organisations non gouvernementales pour mettre en place la gestion du bois dans leur réserve. En revanche, les processus historique d'affectation des sols et les pressions locales d'ordre politique et économique divergent entre les réserves, avec des influences

notables sur la prise de décisions en matière de gestion du bois en termes de dispositions prises pour la production et la participation de la communauté. La manière dont chaque communauté est impliquée dans les processus décisionnels continue d'influer sur ces trois aspects (à savoir social, économique et environnemental) des efforts de conservation, du développement des communautés et des résultats au niveau de la gestion du bois.

Dans les réserves extractives où les membres de la communauté sont fortement impliqués dans les décisions liées à la question de savoir comment gérer les ressources forestières au bénéfice de l'échelon local, nous avons observé que:

- l'engagement local est plus important en faveur de l'utilisation de la forêt à long terme, ce qui peut favoriser la conservation des forêts;
- on est davantage conscient de la manière de répartir les recettes de la vente de bois de manière à en faire bénéficier des personnes autres que les ouvriers de l'exploitation forestière; et
- un plus grand nombre de membres des communautés participent à des activités d'exploitation forestière et de gestion des forêts, ce qui leur confère une plus grande autonomie et capacité à prendre des décisions concernant les forêts communautaires.

En définitive, la participation des membres des communautés à toutes les étapes du processus décisionnel (avant, pendant et après les activités d'exploitation) a favorisé le processus d'habilitation des communautés.

Le renforcement des capacités par le biais de la recherche participative a mobilisé au Brésil les étudiants, les ingénieurs forestières fraîchement diplômées et les populations forestières (dont les jeunes et les femmes), pour susciter une

réflexion, améliorer l'apprentissage social et livrer des éléments qui nourrissent l'habilitation individuelle et collective. Ana a formé les ingénieures forestières à utiliser des méthodes participatives issues d'un examen de la documentation, d'une expérience antérieure hors gouvernement au Brésil (de 2009 à 2016), et les cours à l'Université de Floride ont été centrés sur les compétences en communication. Le recours à des méthodes participatives dans les réunions communautaires a offert aux populations locales des opportunités de réfléchir sur l'usage de la forêt, les avantages sociaux et la conservation, et d'en discuter. Pendant de nombreuses années, et aussi bien chez les producteurs de bois que les professionnels de la foresterie, la gestion des bois tropicaux a été considérée comme une activité réservée aux hommes. Cette situation évolue toutefois, sachant que les communautés locales et leurs partenaires s'efforcent d'encourager l'implication et la participation des femmes dans la prise de décisions afin d'améliorer les chaînes de valeur du bois et de mieux refléter les intérêts des familles et communautés.

La participation à la gestion du bois doit recouvrir au moins trois dimensions:

- 1) l'accès à l'information et aux processus préparatoires pour prendre les décisions sur un pied d'égalité;
- 2) le droit à être entendu lors des réunions et aux moments décisifs de la prise de décisions; et
- 3) la disposition de la part des autres participants à écouter, discuter et débattre des alternatives proposées par des femmes.

Les fonctions qu'accomplissent les femmes ont des répercussions directes sur la qualité du bois et son offre à l'industrie. Les femmes s'impliquent désormais à toutes les étapes de la gestion du bois, de l'administration jusqu'aux inventaires forestiers en passant par la transformation des produits bois. Mais il faut faire davantage. Alors qu'il est évident que les femmes jouent un rôle important dans la gestion du bois, les hommes n'en demeurent toujours pas moins les principaux protagonistes.

Les communautés forestières jouent à travers le monde des rôles majeurs dans la protection et la pérennisation des forêts. Cela est particulièrement vrai des aires protégées isolées, où les pouvoirs publics luttent pour protéger les forêts contre l'accaparement des terres et la déforestation au profit des agro-entreprises. Les processus décisionnels qui impliquent et mobilisent les populations locales sont cruciaux pour susciter un engagement en faveur de la conservation des forêts. La gestion durable du bois est une stratégie valide pour utiliser et aussi conserver les ressources de la forêt, mais non dans toutes les circonstances ni dans toutes les forêts. Les communautés forestières ont le droit et les connaissances nécessaires pour décider quoi utiliser et comment gérer leurs forêts. Les partenaires externes peuvent soutenir leurs décisions mais non décider pour elles, car saper l'autonomisation des populations locales va mettre en péril leur engagement fort et générationnel en faveur de la conservation des forêts.

Au cours de l'échange, les membres des communautés ont élaboré une matrice afin de comparer les dispositifs d'exploitation d'une réserve extractive à l'autre.

Sensibilisation et activités ultérieures

L'échange communautaire a été couvert dans l'actualité locale et régionale au Brésil¹. En octobre 2019, Ana a présenté les résultats préliminaires de l'échange communautaire lors du congrès mondial de l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO), qui s'est tenu à Curitiba, au Brésil. Les constatations de sa thèse, dont les données sur l'échange communautaire, seront diffusées par divers moyens, dont des articles dans des revues scientifiques internationales, des articles dans les médias brésiliens, des présentations académiques de type conférences scientifiques et des présentations basées sur le terrain avec des groupes multi-parties prenantes.

Nous prévoyons d'organiser un séminaire multi-partite de deux jours avec la participation des membres des communautés et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales qui ont accompagné les projets d'exploitation forestière sur les sites de recherche. Le 1^{er} jour du séminaire sera

consacré à la restitution des résultats, aux implications majeures pour la conservation des forêts et l'amélioration des moyens d'existence, aux politiques publiques et aux contributions potentielles de la recherche à la pratique de co-gestion des ressources naturelles. Le 2^e jour portera sur les méthodes participatives – telles que des groupes de travail articulés autour de questions guides – afin de recueillir des informations et le sentiment de ces publics concernant les résultats de la recherche, pour mettre leurs options et données dans l'espace collectif en vue d'en débattre.

Enfin, nous prévoyons de répertorier dans un document technique les multiples outils participatifs utilisés dans l'échange communautaire pour les diffuser auprès des praticiens et chercheurs scientifiques qui recherchent des méthodes de génération de connaissances chez les parties prenantes locales et les chercheurs (Duchelle et al., 2009) dans la gestion et la conservation des forêts.

Remerciements

Nous remercions le Programme de bourses de l'OIBT et l'IFT par le biais du Fonds de l'Amazonie, qui ont rendu possible cet échange communautaire. La bourse a permis à Ana d'expérimenter une méthode novatrice de recueil de données dans un secteur isolé et d'appliquer diverses méthodes de recherche participative. Nous remercions les organisations suivantes qui ont aussi aidé à concrétiser cet échange communautaire: l'Institut brésilien de conservation de la biodiversité Chico Mendes; l'École des ressources forestières et de la conservation ainsi que le Programme de conservation et de développement tropicaux de l'Université de Floride; la Fondation Rufford de petites subventions; *IdeaWild*; et l'Observatoire de la dynamique des interactions entre les sociétés et l'environnement en Amazonie (Odyssée/CIRAD). Enfin, et surtout, nous remercions tous les membres des communautés qui ont participé à cet échange, en apportant des éclairages précieux sur la production communautaire de bois tropicaux, l'amélioration des moyens d'existence locaux ainsi que le rôle et la participation des femmes dans la foresterie.

Bibliographie

- Araújo, E., Barreto, P., Baima, S., & Gomes, M. 2016. *Quais os planos para proteger as Unidades de Conservação vulneráveis da Amazônia?* IMAZON, Belém, Brésil. Consultable sur: <https://amazon.org.br/publicacoes/quais-os-planos-para-protoger-as-unidadesde-conservacao-vulneraveis-da-amazonia>
- Castanheira, N.F. 2018. *Perspectivas e desafios na promoção do uso das florestas nativas do Brasil*. Confederação Nacional da Indústria, Brasília, Brésil.
- Duchelle, A.E., Biedenweg, K., Lucas, C., et al. 2009. Graduate students and knowledge exchange with local stakeholders: Possibilities and preparation. *Biotropica* 41(5): 578–585.
- Dudley, N., ed. 2008. *Guidelines for applying protected area management categories*. Best Practice Protected Area Guidelines Series No. 21. Union internationale pour la conservation de la nature, Gland, Suisse.
- Gilmour, D. 2016. *Forty years of community-based forestry*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Mulder, M.B. & Coppolillo, P. 2005. *Conservation: linking ecology, economics, and culture*. Princeton University Press, Princeton, États-Unis. Consultable sur: <https://press.princeton.edu/books/paperback/9780691049809/conservation>
- RRI 2015. *Protected areas and the land rights of indigenous peoples and local communities*. Rights and Resources Initiative (RRI), Washington, DC. Consultable sur: www.rightsandresources.org/publication/protectedareas-and-the-land-rights-of-indigenous-peoples-and-localcommunities-current-issues-and-future-agenda
- SFB 2018. *Plano anual de ortoga florestal 2019*. Serviço Florestal Brasileiro (SFB), Brasília, Brésil.

¹ Consulter, par exemple, www.ift.org.br; www.revistarural.com.br; and <https://observatoriomf.org.br/observatorio/intercambio-promove-troca-de-experiencias-em-manejo-madeireiro-comunitario>

La formation offerte par l'Association internationale des produits bois aide importateurs et producteurs à développer des processus de mise en conformité avec les exigences de légalité

par **Cindy L. Squires**

Directrice exécutive, Association internationale des produits bois, Washington, États-Unis d'Amérique (cindy@iwpawood.org)

Formations à la mise en conformité destinées aux importateurs nord-américains



Au nom du commerce mondial des produits bois: La Directrice exécutive de l'IWPA, Cindy Squires, intervient lors de la 55^e session du Conseil international des bois tropicaux en novembre 2019. *Photo: R. Carrillo/OIBT*

Aux États-Unis d'Amérique, une préoccupation constante des importateurs de produits bois est d'assurer qu'ils disposent de processus leur permettant de se conformer aux exigences de la loi Lacey, laquelle, à l'instar de lois similaires dans d'autres nations consommatrices de produits bois, interdit l'importation de produits fabriqués au moyen de bois illégalement prélevés.

En tant qu'association internationale du commerce basée aux États-Unis qui œuvre pour accroître l'acceptation en Amérique du Nord des produits bois de provenances mondiales issus de forêts en gestion durable ainsi que leur demande, l'Association internationale des produits bois (IWPA) y a vu là une opportunité de faire avancer sa mission. En conséquence, elle a mis au point des formations visant à doter les participants des outils et informations dont ils ont besoin pour mettre en place des stratégies de mise en conformité avec la loi Lacey et autres lois qui ont une incidence sur la filière des produits bois. L'IWPA occupe une position unique pour diriger ce type d'effort, car elle est axée sur la totalité de la chaîne de commercialisation des produits bois destinés au marché nord-américain. L'IWPA travaille en étroite collaboration avec ses membres ultramarins pour leur apporter les informations dont ils ont besoin afin de percer sur le marché et promouvoir l'emploi de produits bois de provenance mondiale.

En outre, l'IWPA cherche à assurer que le commerce mondial des produits bois siège à la table des discussions internationales importantes. L'IWPA prend ainsi une part active aux réunions de l'OIBT ainsi qu'à celles du Comité pour les plantes et groupes de travail pertinents de la Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction (CITES). L'un des axes directeurs de ces efforts est de fournir aux décideurs les informations cruciales sur le commerce ainsi que des

orientations techniques de manière à ce que les inscriptions à la CITES puissent être appliquées justement et efficacement. Ces travaux aident à éviter toute perturbation inutile du commerce tout en protégeant les ressources vulnérables. Par exemple, l'IWPA plaide pour que les produits cultivés en plantation soient exonérés de l'inscription à la CITES du Cedrela, pour assurer ainsi que de rares ressources de conservation soient dirigées vers des populations néotropicales naturelles qui sont menacées.

Mise en conformité par l'éducation

L'IWPA a organisé pour la première fois en 2016 sa Formation à la mise en conformité du commerce du bois et son Programme sur les ressources de la diligence raisonnée, débutant ainsi sa formation des professionnels de la filière dans l'ensemble des États-Unis. Il avait fallu près d'un an pour développer ce programme de formation, grâce au soutien indéfectible des membres de l'IWPA et du concours de l'Institut des ressources mondiales (WRI) et de l'Agence américaine de développement international.

Au début de l'élaboration du programme, nombreux étaient ceux qui espéraient une solution simple et unique applicable à tous qui permettrait aux importateurs de mettre facilement en place des plans de diligence raisonnée, avant de passer à d'autres questions plus pressantes. Or, on s'est immédiatement rendu compte que la filière des produits bois importés était trop variée et complexe pour que cela soit une possibilité réaliste. En fait, le programme a été développé de manière à informer les professionnels de la mise en conformité avec les lois et réglementations propres aux produits bois – telles que le processus de «diligence raisonnée» de la loi Lacey, les seuils d'émissions de formaldéhyde pour les produits bois composites et les exigences de la CITES – et comment il était



Tables rondes de discussion: Les participants à une session de formation à la mise en conformité du commerce du bois organisée par l'IWPA.
Photo: IWPA

possible de les fusionner avec les autres tâches d'assurance de qualité et de conformité dont les entreprises s'acquittent au quotidien.

Notre formation encourage les importateurs à travailler en étroite collaboration avec leurs fournisseurs afin de veiller à avoir accès à l'information nécessaire pour comprendre les règles et exercer une diligence raisonnée robuste. Après avoir terminé la formation initiale, un participant a dit: «Nous revoyons l'ensemble de notre programme Lacey, y compris par une refonte totale de nos procédures. Nous sommes même allés en Asie et avons dispensé une formation à la loi Lacey à nos fournisseurs de manière à ce qu'ils comprennent ce que nous recherchons».

La formation a été conçue dans l'espoir d'aider à développer une catégorie de professionnels de la mise en conformité à l'échelle de toute la filière. Bien que les informations sur les fournisseurs et les plans de commercialisation soient nécessairement de nature propriétaire, et que la mise en œuvre d'un plan de diligence raisonnée soit propre à la position de chacune des entreprises sur le marché, l'univers des outils et ressources de la diligence raisonnée est commun à toute la filière. L'IWPA joue ainsi un rôle crucial pour assurer que les membres de l'association, et la filière dans son ensemble, aient accès aux informations les plus récentes et les plus complètes de manière à ce que les entreprises puissent prendre des décisions éclairées sur ce que doit comporter leur plan de diligence raisonnée. Cette formation à aider à nourrir et à mettre en lien un nouveau corps de professionnels de la mise en conformité armés des dernières ressources et connaissances pour permettre à leurs entreprises – de la plus petite activité familiale aux gigantesques multinationales – d'importer des produits bois en toute confiance.

Ajout de formations avancées

La formation initiale à la mise en conformité et à la diligence raisonnée lancée en 2016 a été extrêmement bien accueillie; elle a débouché sur une série de formations plus avancées, comprenant «Mise en conformité avancée du commerce du bois», «Audits pour le professionnel du commerce du bois», «Fondamentaux de la cartographie des chaînes d'approvisionnement en produits forestiers» et «Réglementation sur les émissions de formaldéhyde pour le

professionnel du commerce du bois». Il est clairement ressorti des sondages de sortie des participants qu'ils voulaient toutes les informations et l'instruction dont ils pouvaient disposer.

Un partenariat mondial

En partenariat avec des organisations telles que l'Association technique internationale des bois tropicaux, le Forum mondial du bois, le Conseil malaisien du bois et plusieurs associations de la filière chinoise, l'IWPA a mené des séances d'information et des formations destinées à des fournisseurs dans le monde entier. L'IWPA pense que les utilisateurs finaux et les producteurs ultramarins de produits bois doivent travailler ensemble pour mieux comprendre les demandes du marché moderne et encourager des innovations nécessaires d'importance critique.

La formation durant les restrictions sur les déplacements en raison de la Covid-19

La pandémie planétaire de Covid-19 a obligé l'IWPA à réexaminer comment les parties prenantes pouvaient avoir accès à ses formations à la mise en conformité du commerce du bois. Dans l'univers de la diligence raisonnée, les restrictions sur les déplacements requièrent que les importateurs de produits forestiers réévaluent leurs procédures de diligence raisonnée afin d'assurer qu'ils continuent de remplir les exigences de la loi Lacey et autres lois et réglementations pertinentes. L'IWPA continuera donc d'actualiser ses formations afin de refléter cette nouvelle réalité. En particulier, et pour la première fois, elle va offrir à compter de la seconde moitié de 2020 des formations en visioconférence et via sa plateforme d'enseignement en ligne.

L'IWPA va continuer d'innover et de veiller à ce qu'elle réponde aux besoins des chaînes d'approvisionnement en produits forestiers de provenances mondiales. En tant que filière travaillant de concert, nous avons chacun un rôle important à jouer pour accompagner le développement durable, tant d'un point de vue environnemental qu'économique.

L'Association technique internationale des bois tropicaux – universellement connue sous l'acronyme ATIBT – va célébrer son 70^e anniversaire en 2021

par Benoît Jobbé-Duval

Directeur général,
Secrétariat de l'ATIBT,
Paris, France
(benoit.jobbeduval@atibt.org)

Aider au développement du secteur des bois tropicaux



Bois précieux: Ces planches d'azobé ont été sciées dans une nouvelle scierie *Precious Woods* au Gabon. Photo: © *Precious Woods*

L'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) a été créée en France en 1951 sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il s'agit d'une association à but non lucratif régie par la loi française du 1^{er} juillet 1901 se rapportant aux associations professionnelles de propriétaires fonciers, fondations d'entreprise et dotations.

L'ATIBT a une riche histoire. Durant ses premières années, l'association a été une référence technique pour le secteur des bois tropicaux, notamment par la publication de la *Nomenclature générale des bois tropicaux* (aujourd'hui à sa septième édition). Dans les années 90, elle s'est recentrée sur le développement de plans d'aménagement forestier dans le bassin du Congo. Aujourd'hui, elle consacre la majeure partie de ses travaux à promouvoir la certification de la durabilité et la lutte contre le commerce illicite de bois tropicaux.

L'ATIBT contribue au développement durable et responsable de la foresterie tropicale, depuis la forêt jusqu'au marché, et promeut activement la certification à travers sa marque *Fair&Precious*. Créée en 2016, cette marque met en avant la certification de la gestion forestière obtenue dans le cadre du dispositif du Conseil de bonne gestion forestière (FSC) et de celui du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). Elle vise à accompagner les entreprises qui ont investi dans la certification afin d'assurer que celles-ci soient reconnues sur le marché et que les consommateurs apprécient la valeur des bois tropicaux certifiés. Ainsi, l'ATIBT mène des travaux de marketing et de communication dans les médias et sur les réseaux sociaux tandis que les entreprises bénéficient de ses conseils et outils de marketing pour mettre en avant leur image. De plus en plus connue, *Fair&Precious* permet à ses partenaires de mettre en exergue les pratiques mises en œuvre par les entreprises certifiées.

Buts et priorités

L'ATIBT vise à faciliter une coopération efficace et innovante entre toutes les parties prenantes en vue de mettre en œuvre la gestion durable des forêts en région tropicale et d'accroître la contribution du secteur forestier au développement des économies nationales. Elle fournit à ses membres des informations (par ex., relevant des aspects législatif, technique, scientifique et commerce), de la formation et un appui technique et scientifique. Elle met aussi en avant les meilleures pratiques dans l'ensemble de la filière du bois pour assurer la viabilité économique, l'égalité sociale et la conservation des écosystèmes forestiers.

L'ATIBT représente les aménagistes et exploitants forestiers (principalement situés en Afrique tropicale), les fournisseurs de produits bois tropicaux ainsi que tous les autres acteurs de la filière qui sont impliqués dans la foresterie responsable. Elle représente aussi les négociants, essentiellement de l'Europe mais aussi des États-Unis d'Amérique et d'autres pays. Elle promeut les marchés mondiaux des bois tropicaux prélevés suivant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Par ses actions, l'ATIBT veut contribuer à la conservation des forêts tropicales pour les générations actuelles et futures en favorisant les concessions forestières et aires protégées naturelles certifiées et en gestion durable. L'ATIBT est en phase avec l'évolution de la demande du marché en produits bois tropicaux d'extraction légale et certifiés, et l'intérêt que ceux-ci suscitent.

L'ATIBT est dotée d'une équipe d'une dizaine de collaborateurs basés en Europe et dans le bassin du Congo. Sa mission est de défendre les intérêts des membres de l'ATIBT et de diriger divers projets. Ces projets portent, entre autres, sur la formation professionnelle, la mise en œuvre des accords de partenariat volontaire, la promotion de la certification dans les



Du haut niveau: Un ouvrier forestier mesure la circonférence d'un arbre dans le cadre d'un projet Dynaffor. Photo: © J.-L. Doucet

pays du bassin du Congo et la transformation efficace du bois dans les pays producteurs. Dans un contexte où les bois illicites continuent d'occuper une part trop importante de la filière des bois tropicaux, la certification est importante pour les membres de l'ATIBT car elle constitue un rempart contre les pratiques délétères, dans le sens où elle permet en effet au secteur de démontrer qu'un groupe d'entreprises se montre exemplaire dans la gestion des ressources forestières tropicales.

Les trois priorités stratégiques de l'ATIBT sont:

- 1) la gestion durable des forêts tropicales;
- 2) la transformation accrue du bois pour créer plus de valeur ajoutée; et
- 3) l'amélioration de l'accès aux marchés internationaux ainsi que la promotion et le développement du marché des produits fabriqués à l'aide de bois tropicaux légalement prélevés et/ou certifiés.

Les valeurs que défend l'ATIBT sont:

- responsabilité: à savoir la conformité au cadre législatif et réglementaire dans l'ensemble des pays producteurs et consommateurs impliqués dans les produits fabriqués en bois tropicaux, dont (mais sans s'y limiter) les lois relatives à la gestion durable des forêts, à l'environnement et au travail;
- transparence: l'ATIBT fait preuve de transparence et d'éthique dans son comportement, en tenant compte des attentes de ses membres et des parties prenantes à la filière des bois tropicaux;
- intégrité: l'ATIBT est une organisation qui condamne la corruption sous toutes ses formes;
- respect: l'ATIBT respecte la diversité des vues et intérêts des acteurs de la filière, dans la mesure où cela constitue le fondement de la nature fédératrice de l'industrie; et

- coopération: l'ATIBT coopère avec des organisations non gouvernementales, des institutions académiques et des institutions publiques ainsi que des organisations régionales et internationales qui partagent les mêmes valeurs et objectifs.

Les membres

Les membres de l'ATIBT sont des entités légales ou des particuliers qui souhaitent contribuer à la mise en œuvre de la mission et des objectifs de l'association. L'association compte 130 membres, composés de producteurs, importateurs, associations professionnelles, instituts de recherche, institutions publiques, particuliers, organisations internationales et États.

Pour certains de nos membres, l'adhésion à l'ATIBT implique également de se conformer à des engagements précis, comme suit:

- Les producteurs du secteur du bois qui sont membres de l'ATIBT doivent à tout le moins s'être engagés dans un processus crédible de vérification de leurs activités, confié à un tiers fiable.
- Les importateurs européens qui sont membres de l'ATIBT s'engagent à se conformer aux obligations du Règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE).
- Les importateurs non européens qui sont membres de l'ATIBT s'engagent à respecter les chaînes de contrôle qu'ils ont antérieurement mises en place en termes de légalité de leurs achats.
- Les associations professionnelles qui sont membres de l'ATIBT s'engagent à promouvoir l'application du RBUE (si elles sont basées dans des pays de l'Union européenne) et des accords de partenariat volontaire (pour les pays producteurs de bois hors Union européenne); elles

s'engagent à promouvoir la vérification par un tiers fiable de la légalité des activités de leurs membres, la certification des forêts et les mesures anti-corruption.

Gouvernance de l'ATIBT

L'ATIBT se compose des organes suivants: Assemblée générale, Conseil d'administration, Conseil exécutif et Secrétariat. Le Conseil d'administration a la faculté de créer des organes subsidiaires (par ex., des commissions, comités et groupes de travail thématiques), les commissions jouant en particulier des rôles centraux. Il s'agit d'espaces de rencontre et de réseautage qui génèrent des idées, décident de la direction à suivre et agissent pour que les décisions soient suivies d'effet. Les commissions sont flexibles dans leur mode opératoire, échangent leurs points de vue et, si nécessaire, organisent des réunions communes pour explorer les possibilités de synergie. Les résultats de leurs travaux doivent être communiqués régulièrement aux membres de l'ATIBT.

Les commissions suivantes sont actuellement en activité:

- la Commission Marketing, qui gère la marque *Fair&Precious*;
- la Commission Matériaux Bois et Normalisation, qui permet de débattre de questions techniques et réglementaires relevant des bois tropicaux;
- la Commission Formation, dont l'objectif est de réfléchir sur les thématiques de la formation professionnelle, en particulier dans le bassin du Congo. Cette Commission a impulsé le Projet d'appui au développement de la formation continue dans le secteur forêt-bois en Afrique centrale qui est actuellement mis en œuvre conjointement par le Réseau des institutions de formation forestière et environnementale en Afrique centrale (RIFFEAC), avec le concours de l'Agence française de développement.

- la Commission Forêt & Industrie, qui travaille sur le futur des plans de développement dans le bassin du Congo, 25 ans après l'élaboration des premiers plans; et
- la Commission Certification, dont le but est de contribuer au développement de dispositifs de certification, au débat sur «les paysages forestiers intacts» et au développement de la norme de Certification forestière panafricaine-PEFC dans le bassin du Congo.

Ces organes fonctionnent en autonomie et peuvent être constitués de membres de l'ATIBT et d'experts du secteur reconnus par l'ATIBT. Les conclusions des Commissions sont transmises au Conseil d'administration par un représentant de chaque Commission.

Chaînes d'approvisionnement vertes

Au nombre des nombreux défis auxquels l'ATIBT est confrontée figurent la lutte contre le commerce illicite du bois et le développement de chaînes de valeur durables.

Concernant ces dernières, une action importante a été la tenue à Shanghai d'un forum, Tous ensemble en faveur des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes: Une initiative de la filière des produits forestiers, qui a été organisée conjointement avec l'OIBT, l'Association chinoise de la distribution de bois et produits dérivés (CTWPDA) et le Centre du commerce international des produits forestiers (CINFT) rattaché à l'Administration nationale chinoise des forêts et des prairies (NFGA). Si ces travaux ont un objectif ambitieux, des efforts considérables demeurent toutefois nécessaires pour former les acteurs du secteur à combattre ces graves problèmes.

Quoi de neuf sous les tropiques?

Préparé par
Ken Sato

Les forêts se rétablissent plus rapidement avec la restauration

Selon une étude de long terme menée dans la forêt pluviale de plaine de Bornéo, dans une forêt activement restaurée, la biomasse épigée se rétablit plus rapidement que dans une surface que l'on laisse se régénérer naturellement après avoir été exploitée. Comme l'a rapporté le magazine *Science* en août 2020 (et l'a résumé *Science Daily*), des chercheurs de 13 institutions ont étudié une surface de forêt tropicale dans l'état malaisien du Sabah à Bornéo, laquelle a souffert d'une forte exploitation dans les années 80, mais a par la suite été protégée de la déforestation et de la conversion en terres agricoles. Cette étude a conclu que les surfaces laissées à la régénération naturelle ajoutaient quelque 2,9 tonnes de carbone épigé à l'hectare par an. Selon le principal auteur de cette étude, Christopher Philipson (cité dans *Science Daily*), «cela confirme de manière quantitative que si une forêt dégradée est effectivement protégée, elle peut parfaitement se rétablir naturellement». Chose importante toutefois, l'équipe de recherche a constaté que les surfaces de forêt activement restaurées – ce qui implique le déliantage, le débroussaillage et la plantation d'enrichissement au moyen de plants d'arbres – se rétablissaient de 50 pour cent plus rapidement, en ajoutant, en moyenne, 4,4 tonnes de carbone épigé à l'hectare par an. «Cette restauration active, qui encourage naturellement la diversification de la forêt, est donc beaucoup plus bénéfique pour la biodiversité que les cultures monospécifiques ou les forêts de plantation», a observé M. Philipson.

Pour en savoir plus: www.sciencedaily.com/releases/2020/08/200813142321.htm; 10.1126/science.aay4490

Si la déforestation a ralenti, elle demeure toutefois préoccupante

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans sa dernière édition de l'*Évaluation des ressources forestières mondiales* (voir également la rubrique «Parutions récentes» de ce numéro), le rythme de disparition de la forêt a substantiellement reculé au cours des trois dernières décennies. Globalement, le monde recèle 4,06 milliards d'hectares de forêt, mais cette surface est en recul constant, selon ce rapport. La FAO estime que 420 millions d'hectares de forêt environ ont disparu sur la planète depuis 1990, principalement en Afrique et en Amérique du Sud (bien que, dans une certaine mesure, cette surface ait été compensée par le reboisement). Durant la période 2010-2020, les pays dont la surface forestière a enregistré des pertes annuelles nettes moyennes ont été (en ordre décroissant) le Brésil, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, l'Angola, la République unie de Tanzanie, le Paraguay, le Myanmar, le Cambodge, la Bolivie et le Mozambique. Il y a toutefois de bonnes nouvelles sachant que le taux global de pertes de forêt a sensiblement régressé au cours des trois décennies passées. Le taux annuel de déforestation a été estimé à 10 millions d'hectares entre 2015 et 2020, comparé à 12 millions en 2010-2015.

Pour en savoir plus: <https://news.un.org/en/story/2020/07/1068761>

De l'importance d'autonomiser les communautés locales dans les efforts de restauration

Comme l'a rapporté *Science Daily* en août 2020, il ressort d'une étude récemment parue dans *Nature Ecology & Evolution* que près de 300 millions d'habitants des régions tropicales vivent sur des terres se prêtant à la restauration des forêts et qu'environ un milliard vivent dans un rayon de 8 kms de ces surfaces, pour nombre d'entre eux dans la pauvreté. Selon les auteurs de l'étude, l'exécution juste et équitable de projets de restauration forestière demandera que ces communautés soient habilitées à gérer et à utiliser les forêts locales. La gestion communautaire des surfaces forestières recouvre les droits d'accéder aux forêts, de prélever des ressources forestières et de gérer des terres au bénéfice des communautés.

Pour en savoir plus: www.sciencedaily.com/releases/2020/08/200824110114.htm

Des projets de l'OIBT en appui à la gestion des incendies de forêt en Indonésie et au Pérou

L'usage incontrôlé du feu – qu'aggravent les situations de sécheresse et les vagues de chaleur – est à Bornéo et en Amazonie une cause majeure de disparition et de dégradation de la forêt. Réduire la fréquence des incendies de végétation demande une prévention et une gestion effectives des incendies ainsi que des mécanismes de réponse rapide. Deux nouveaux projets de l'OIBT annoncés en septembre auront recours à des approches de prévention et de gestion des incendies et aideront à améliorer les systèmes d'alerte précoce. Ces deux projets, d'un montant cumulé de 2,2 millions \$EU, sont financés dans le cadre de l'aide d'urgence du Gouvernement japonais pour lutter contre les incendies de forêt.

Ces projets cibleront des régions qui sont particulièrement vulnérables aux incendies de forêt, à savoir les provinces du Sumatra du Sud, du Kalimantan Central et du Kalimantan du Sud en Indonésie, et les départements de Cajamarca, Huanuco, Junin, Pasco et Ucayali au Pérou. Les produits escomptés comprennent la réduction de la fréquence des incendies de forêt et de la déperdition de forêt qui en découle; l'amélioration des pratiques agricoles et sylvicoles; l'amélioration de la prévention et de la gestion des incendies et des protocoles de réponse précoce; l'amélioration des capacités de lutte anti-incendie; l'installation de systèmes efficaces d'alerte précoce et de suivi des incendies; une coordination et des synergies efficaces chez les parties prenantes dans la lutte anti-incendie et la prévention; et une sensibilisation accrue du public à la gestion des incendies.

Pour en savoir plus: www.itto.int/fr/news/2020/09/15/itto_projects_to_support_forest_fire_management_in_indonesia_peru

Un projet mondial et collaboratif sur l'enseignement forestier est en cours

Assurer que les professionnels forestiers soient correctement préparés aux demandes du développement durable dans un monde de plus en plus complexe requiert un enseignement forestier tourné vers l'avenir. L'OIBT, la FAO et l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO) collaborent sur un projet mondial destiné à élaborer une vision et un plan stratégique de long terme en vue de coordonner les efforts internationaux menés à cette fin.

Les trois organisations mènent une enquête auprès des enseignants environnementaux, des étudiants forestiers et des employeurs du secteur de la forêt dans le monde en vue d'obtenir des éclairages sur, par exemple, les initiatives, les approches, les ressources et les technologies utilisées pour l'enseignement; les compétences des enseignants; les acteurs centraux; et la préparation des diplômés forestiers à leur lieu de travail. Cette enquête cible tous les niveaux de l'enseignement – primaire, secondaire et troisième cycle (dont la formation technique et professionnelle) – dans toutes les régions du monde.

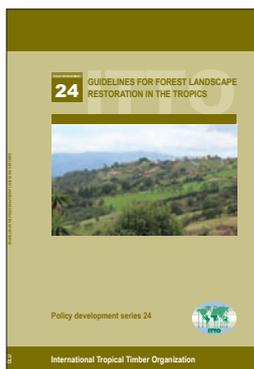
Les résultats de cette enquête seront réunis dans six rapports régionaux et une évaluation mondiale. Ces rapports seront présentés lors de la Conférence internationale sur l'enseignement forestier, dont les dates seront arrêtées lorsque la situation de la pandémie sera plus claire.

Dans le cadre de ce projet, que finance le Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL), l'OIBT met au point une formation en ligne sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables pour les bois et produits bois tropicaux, qui devrait être disponible vers la fin de 2020.

Pour en savoir plus: www.itto.int/news/2020/07/15/air_your_views_on_the_future_of_forest_education_participate_in_global_survey

Parutions récentes

Préparé par
Ken Sato



OIBT 2020. Lignes directrices pour la restauration des paysages forestiers en milieu tropical. Série OIBT Politique forestière, n° 24. Yokohama, Japon.

Ces dernières décennies les paysages des forêts tropicales ont connu des bouleversements si extrêmes que de vastes surfaces – près d'un milliard d'hectares – sont aujourd'hui dégradées et nécessitent d'être restaurées. Nous disposons à cet égard d'une somme considérable de connaissances et d'une vaste expérience quant à la manière de restaurer un paysage forestier dégradé, dont il existe d'ailleurs de nombreuses réussites qui

sont une source d'inspiration. Ces lignes directrices sur la restauration des paysages forestiers en milieu tropical (RPF) ont été préparées par deux experts de renommée internationale sur la base de la vaste expérience récente de la mise en œuvre de la RPF sur le terrain et des apports inestimables d'experts et organismes spécialisés dans les paysages forestiers du monde entier. Les lignes directrices sont présentées sous une forme exhaustive et facile d'emploi à l'usage des décideurs, des praticiens et autres parties prenantes. Elles fournissent des orientations au niveau des politiques et opérationnel pour restaurer des paysages forestiers tropicaux au bénéfice des populations locales et communautés au sens large.

Cet ouvrage, qui présente également 18 études de cas issues des trois régions tropicales, a pour but d'étayer les décisions d'orientation politique, mais est aussi un guide technique qui peut être utilisé ou adapté en fonction des besoins et capacités de l'utilisateur. Elles constituent un document de référence international qui servira à développer et à améliorer des lignes directrices, d'échelon national ou infranational, sur la RPF dans le monde tropical.

Disponibles en ligne sur: www.itto.int/fr/policy_papers



Bolin, A., ed. 2020. Women's empowerment through collective action: how forest and farm producer organisations can make a difference. International Institute for Environment and Development, Londres, et FAO, Rome.

ISBN: 978-92-5-132445-5

Disponible en anglais sur: www.fao.org/documents/card/en/c/ca8713en

Ce rapport explore les structures organisationnelles ainsi que les services sociaux et culturels du point de vue de

l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Plus spécifiquement, il examine comment l'accès à des services sociaux et culturels peut faciliter la participation des femmes à la vie économique et politique. Le modèle d'activité commerciale producteur-organisation offre aux femmes des avantages en termes de création d'opportunités d'emploi et d'accès au marché, de retombées favorables pour les entreprises familiales et collectives, et l'accès à des services tels que la formation professionnelle, les soins infantiles et le congé de maternité, qui tous aident les femmes à participer au marché du travail sur un pied d'égalité accru avec les hommes.



Saunders, J. & Norman, M. 2020. Conflict, fragility and global trade in high-risk timber. Forest Trends, Washington, États-Unis.

Disponible en anglais sur: www.forest-trends.org/wp-content/uploads/2020/08/doc_5758.pdf

Ce rapport analyse le commerce international du bois dans les pays inscrits à la Liste 2020 de la Banque mondiale des pays en situation de fragilité ou de conflit. Il examine les défis dans ces contextes à se procurer des bois récoltés

dans la légalité et analyse le risque que, faute de réglementation plus poussée, le commerce du bois n'alimente davantage les conflits et l'instabilité.

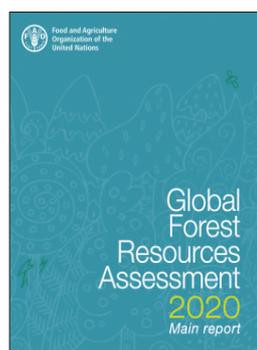


ATIBT 2020. COVID-19: analysis of the social and economic impact on the forest sector. Republic of Congo. Congo. Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT), Cedex, France.

Disponible en anglais sur: www.atibt.org/wp-content/uploads/2020/08/REPUBLIC-OF-CONGO-COVID-19-Analysis-of-the-social-and-economic-impact-on-the-forestsector-vEN-20200824-1.pdf

Cette publication résume une étude menée afin de mieux cerner les effets de la Covid-19 sur le secteur forestier au Congo. Elle souligne les conséquences de la

pandémie sur la foresterie et la difficulté d'appliquer des mesures pour lutter contre la propagation du virus. L'analyse examine les répercussions directes de la pandémie sur le secteur forestier, qui mettent en péril la production et le commerce des produits forestiers et les moyens d'existence de nombreuses populations locales. Les constatations de l'étude aideront à développer des moyens d'accompagner en ces temps difficiles les entreprises forestières et autres acteurs du secteur forestier congolais et, à la suite de cette crise, des moyens d'existence plus durables pour les populations locales. L'étude repose sur des informations recueillies auprès des membres de l'ATIBT d'avril à juin 2020, principalement dans le cadre d'interviews téléphoniques avec 20 entreprises de la filière congolaise du bois.



FAO 2020. Évaluation des ressources forestières mondiales 2020. Rapport complet. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome.

ISBN: 978-92-5-132581-0

Disponible en anglais sur: www.fao.org/documents/card/fr/c/ca9825en

C'est en 1948 que la FAO a réalisé sa première évaluation des ressources forestières mondiales. À cette époque, son objectif principal était de recueillir des informations sur l'offre en bois disponible afin de répondre à la demande de la

reconstruction après la guerre. Dès lors, l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) a évolué pour devenir une évaluation exhaustive des ressources forestières et de leur état, de leur gestion et de leur emploi, couvrant tous les éléments thématiques de la gestion durable des forêts.

Cette édition, la dernière de ces évaluations, examine la situation des ressources forestières durant la période 1990-2020 ainsi que les tendances qui y sont à l'œuvre, en tirant parti des efforts de centaines d'experts à travers le monde. La préparation de FRA 2020 a également fait appel à la collaboration de plusieurs organisations partenaires (dont l'OIBT), ce qui a permis de réduire la charge de la communication d'informations qui incombe aux pays, de démultiplier l'effet synergique dans les processus de communication d'informations et d'améliorer la cohérence des données. Les résultats de FRA 2020 sont disponibles dans une base de données en ligne qui contient les apports originels des pays et territoires.

Réunions de l'OIBT

9-13 novembre 2020

56^e session du Conseil international des bois tropicaux et sessions associées des Comités (en visioconférence)

Rens.: www.itto.int/fr/events

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit une fois par an pour discuter de questions liées au commerce légal des bois tropicaux et à la gestion durable des forêts tropicales. Les sessions du Conseil sont ouvertes aux délégués officiels et aux observateurs accrédités.

23-26 août 2021

4^e Conférence mondiale sur le teck 2020: Défis et opportunités pour les marchés émergents et les économies en développement

Accra (Ghana)

Rens.: www.worldteckconference2020.com

Cette conférence, que l'OIBT coorganise, va se pencher sur les problématiques les plus cruciales auxquelles est confronté le secteur mondial du teck, dont les suivantes:

- la gestion durable des régimes des petits arboriculteurs de teck pour approvisionner les marchés en teck de haute qualité;
- l'amélioration des régimes et pratiques sylvicoles en place pour assurer une meilleure gestion des peuplements afin d'obtenir un bois de teck de haute qualité;
- les structures du marché et chaînes de valeur dans le commerce du bois de teck et leurs conséquences sur la rentabilité des investissements en matière de teck; et
- l'évaluation des investissements privés et publics dans le secteur du teck, et de leurs impacts sur la situation socioéconomique et les moyens d'existence en milieu rural.

La conférence formulera des préconisations d'ordre stratégique, conceptuel et opérationnel afin d'accompagner le développement durable du secteur du teck.

Reportée

Conférence internationale sur l'enseignement forestier

Rome (Italie)

Rens.: tetra@itto.int

Cette conférence se penchera sur les problèmes et défis rencontrés dans l'enseignement forestier sur la base d'une analyse des initiatives et approches en cours dans ce domaine ainsi que des acteurs pertinents. Elle évaluera les moyens d'améliorer l'enseignement forestier et d'élaborer une vision et un plan stratégique à long terme en vue de coordonner les efforts déployés à l'international pour le faire progresser, y compris dans le cadre d'une plateforme en ligne.

Cette conférence est co-organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IFURO) et l'OIBT dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) avec le concours financier du Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL).

Autres réunions

Reportée

6^e Conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique:

Adaptation

Futures 2020

New Delhi (Inde)

Rens.: <http://adaptationfutures2020.in>

3-6 décembre 2020

Cinquième Salon du bois du Caire

Le Caire (Égypte)

Rens.: www.cairowoodshow.com

Reportée

Congrès mondial de la nature de l'UICN

Marseille (France)

Rens.: www.iucncongress2020.org

3-5 février 2021

Carrefour international du bois

Nantes (France)

Rens.: www.timbershow.com

5-8 mai 2021

La foresterie: un pont vers l'avenir

Sofia (Bulgarie)

Rens.: <https://conf2020.forestry-ideas.info>

2-7 mai 2021

16^e Congrès international sur les tourbières 2020

Tallinn (Estonie)

Rens.: www.ipc2020.com

24-28 mai 2021

XV^e Congrès mondial de la foresterie

Séoul (République de Corée)

Rens.: wfc2021korea.org

31 mai-4 juin 2021

Invasions biologiques dans les forêts: Commerce, écologie et gestion

Prague (Tchéquie)

Rens.: <https://iufro.v2.czu.cz/en>

30 juin-1^{er} juillet 2021

Treescapes 2020

Birmingham (Royaume-Uni)

Rens.: www.birmingham.ac.uk/facilities/mds-cpd/conferences/forest/index.aspx

15-17 juillet 2021

10^e Forum international de la construction en bois

Paris (France)

Rens.: www.forumboisconstruction.com/index_E.php

9-12 août 2021

Conférence mondiale 2020 sur l'ingénierie du bois

Santiago (Chili)

Rens.: <https://wcte2020.com>

16-19 août 2021

20^e Conférence forestière du Commonwealth

Vancouver (Canada)

Rens.: <https://cfc2021.ubc.ca>

1-12 novembre 2021

Conférence des Nations Unies sur le changement climatique 2021

Glasgow, Écosse (Royaume-Uni)

10-13 novembre 2021

AUSTIMBER 2020

Victoria (Australie)

Rens.: www.austimber-org-au

